

JNR, raids, mémoire... Nos associations sont dynamiques



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 25 AVRIL

Être l'interlocuteur de l'institution et des jeunes

AUDITION

Le général de corps d'armée Christophe Gomart, directeur du renseignement militaire (DRM)

ACTUALITÉ

La réserve dans le projet de loi d'actualisation de la LPM 2014/2019



www.unor-reserves.fr

Le nouveau site Internet de l'UNOR



- toute l'actualité de la réserve opérationnelle et citoyenne
- l'actualité de la CIOR présidée par la France
- le réseau associatif dans toutes les régions, dans les DROM-COM et à l'étranger
- une source documentaire sans cesse enrichie
- les photos des grands moments de la réserve et de la Défense
- la Défense et le monde combattant
- Le portail des associations des réservistes Terre, Mer, Air, Gendarmerie, SSA, SEA

Interactivité
avec votre revue



Lorsque vous apercevez ce petit symbole dans l'une des pages de la revue, rendez-vous sur notre site Internet : **des documents, des informations et des photos complètent les articles publiés.**

→ <http://www.unor-reserves.fr>

→ Menu [Revue Armée & Défense]
puis [Découvrir ce numéro] et [Les + de ce numéro]

COMITÉ DE PARRAINAGE

M. Jean-Yves LE DRIAN
Ministre de la Défense
M. Jean-Marc TODESCHINI
Secrétaire d'État chargé des Anciens combattants
et de la Mémoire
M. Louis GAUTIER,
Secrétaire général de la Défense et de la sécurité nationale
M. Laurent COLLET-BILLON
Délégué général pour l'Armement
M. le général d'armée Pierre de VILLIERS
Chef d'état-major des Armées
M. le général d'armée Jean-Pierre BOSSER
Chef d'état-major de l'armée de Terre
M. l'amiral Bernard ROGEL
Chef d'état-major de la Marine
M. le général d'armée aérienne Denis MERCIER
Chef d'état-major de l'armée de l'Air
M. le général d'armée Denis FAVIER
Directeur général de la Gendarmerie nationale
M. le médecin général des armées Jean DEBONNE
Directeur central du Service de santé des armées
M. l'ingénieur général de 2^e classe Jean-Luc VOLPI
Directeur central du Service des essences des armées
M. le commissaire général hors classe Jean-Marc COFFIN
Directeur central du Service du commissariat des armées
M. le général de corps d'armée Hervé CHARPENTIER
Gouverneur militaire de Paris,
Commandant la région Terre Île-de-France
M. le général de division Patrick DESTREMAU
Délégué interarmées des réserves
M. le général de brigade Thierry BECKRICH
Secrétaire général du CSRM
M. le général de brigade Jean-Luc JACQUEMENT
Délégué aux réserves de l'armée de Terre
M. le capitaine de vaisseau Denis BERTRAND
Délégué aux réserves de la Marine
M. le colonel Norbert BERNARD
Délégué aux réserves de l'armée de l'Air
M. le médecin chef des services Serge CUEFF
Délégué aux réserves du Service de santé des armées
M. le général de division Alain COROIR
Délégué aux réserves de la Gendarmerie nationale
M. l'ingénieur en chef de 1^{re} classe Emmanuel NOURDIN
Délégué aux réserves de la DGA
M. l'ingénieur en chef de 1^{re} classe Philippe DECAMPS
Délégué aux réserves du Service des essences des armées

EN COUVERTURE

Photos de la couverture : © Albert Durr/UORRM, AOR 30, AOR 37, ASOR 21, D. Chappey, Ch. Deyres/DICoD, ministère de la Défense.

5 Editorial

Par le colonel (R) Jacques Vitrolles,
président de l'UNOR

6 Actualité

■ Un site Internet interarmées
pour les réservistes

■ Les prix de la réserve militaire

■ Le nouveau CEMAA

■ Les bases d'une nouvelle réserve ?

10 Actualités internationales

■ Retour à la conscription

■ Les femmes soldats

12 Sous la loupe

■ Les défis d'une coopération
euro-méditerranéenne

16 Audition

■ Le général de corps d'armée
Christophe Gomart, directeur du
renseignement militaire (DRM),

21 La vie de l'UNOR

■ AG du 25 avril : être l'interlocuteur
de l'institution et des jeunes

25 Sur le terrain

■ Les Diables rouges préparent
leur avenir

26 Associations territoriales

■ Éditorial du colonel (R) Philippe
Montalbot - 1^{er} vice-président

■ AOR 37 : 1 102 dessins pour
nos soldats

■ AORP : Chez les sapeurs-
pompiers de Paris

■ AOR 21 : À l'assaut du fort
d'Hauteville

■ ADORAC 30 : 1 300 élèves
pour la JNR dans le Gard

■ UNOR Nice : Une véritable
épreuve TAR

■ AOR 31 : La réception
du Nouvel An

■ UNOR PACA : Des collégiens
et lycéens attentifs

■ UORRM : Le 15-2 à l'honneur

■ AOR 37 : Réflexions autour des
prochaines JNR

■ UNOR : Hommage au
commandant (H) Richard Grand

■ UORRM : Annonce du 27^e
CITOORM

41 Lu pour vous

■ Notre sélection

47 Patrimoine

■ L'Histoire comme vecteur
de tourisme

48 Publications officielles

50 Courriers des lecteurs

REVUE D'INFORMATION ET DE LIAISON DE L'UNION NATIONALE DES OFFICIERS DE RÉSERVE ET DES ORGANISATIONS DE RÉSERVISTES ⁽¹⁾
reconnue d'utilité publique (4 numéros/an)

Administration-rédaction : 12, rue Marie-Laurencin, 75012 Paris - Tél. : 01 43 47 40 16 - Télécopie : 01 49 28 02 87 - Courriel : redacteur.unor@orange.fr | Site internet : www.unor-reserves.fr |
Directeur de la publication : colonel (R) Jacques Vitrolles, président de l'Union nationale des officiers de réserve et des organisations de réservistes |
Rédacteur en chef : capitaine (R) Lionel Pétilion | Photographe : Denys Chappey | Dépôt légal : 2^e trimestre 2015 | N° Commission paritaire : 0519 G 84894 |
Conception, réalisation et impression : Imprimerie Decombat, 63360 Gerzat | Publicité : siège de la rédaction | I.S.S.N. n° 004.2242. ⁽¹⁾ Ancien titre : L'Officier de Réserve

La rédaction n'est pas responsable des documents qui lui sont adressés et n'est en aucun cas tenue de les retourner. Si l'auteur souhaite être publié (texte et photos), il est impératif qu'il inscrive à la main la mention « bon pour publication ». Les textes sélectionnés ne donnent pas lieu à rétribution, et peuvent subir des modifications en vue d'une parution. Les textes publiés n'engagent que leurs auteurs.

[2^e trimestre 2015]

L'agenda du Président de l'UNOR

Juin

- 7 juin 60^e anniversaire de la création de l'AOR du Cateau et du Cambresis
- 16 juin Conseil restreint du CSRM
- 23 juin Audition par la commission de la défense de l'Assemblée nationale.
- 26 juin Réunion du bureau
- 27 juin Remise de la Coupe UNOR aux championnats de France de tir aux armes réglementaires

Juillet

- 2 juillet Réunion des associations avec le général délégué aux réserves de l'armée de terre
- 13-14 juillet Cérémonies du 14 Juillet à Paris
- 27 juillet Visite à l'équipe de France de pentathlon en entraînement à Fréjus pour la CIOR

Août

- 4-9 août Congrès CIOR à Sofia

Septembre

- 18 septembre Réunion du bureau



Editorial [Colonel (R) Jacques Vitrolles]

Président de l'UNOR

Chers camarades, chers amis,



© Denys Chappey

Bleu, Blanc, Rouge. Ces trois couleurs représentent, pour nous et nos concitoyens, un symbole. Celui de notre Nation, de notre unité, de notre histoire commune. Elles sont sur nos emblèmes, nos étendards, nos drapeaux. Beaucoup ont payé du prix de leur sang pour lui.

Non ! Ce drapeau n'est pas une saloperie tricolore, Non ! Ce n'est pas une loque, Non ! Ce n'est pas une petite guenille et encore Non ! Il n'est pas de la race vile des torche-culs. Des étrangers sont morts pour lui ; d'autres l'on fait flotter sur Strasbourg. Il est enfin le linceau de ceux qui ont fait le sacrifice suprême. Je regrette qu'il ait été l'emblème de ceux qui le critique et l'avilisse.

Je ne souhaite pas, par ces quelques mots, raviver une polémique, mais je veux marquer fortement l'attachement profond de notre Union à ce que la France a de plus beau : son Drapeau !

Ce premier quadrimestre 2015 s'est achevé par la JNR et cette dernière a été marquée par des moments forts. Je vous avais demandé d'être présents et d'en faire un moment de pénétration des esprits et de sensibilisation de notre environnement.

Je sais que, malgré toutes les difficultés du temps présent, vous avez répondu présent malgré une période électorale ayant conduit à quelques restrictions. Soyez en remerciés.

L'opération de parrainage organisée à Paris a été un réel succès et j'espère qu'elle pourra être dupliquée l'an prochain sur l'ensemble du territoire. Pour tout ceci, il faudra mettre en œuvre des moyens. Moyens humains, moyens matériels et bien sûr moyens financiers. Sans cela, rien de vraiment efficace ne pourra être réalisé.

Le conseil restreint du CSRM qui s'est tenu en juin a permis de faire un point précis de toute l'actualité, et elle est riche d'informations :

■ Bilan de la JNR bien évidemment,

mais je n'y reviendrais pas si ce n'est pour souligner la capacité de notre Union à rayonner sur l'ensemble du territoire national y compris dans ce qu'il est convenu d'appeler les « déserts militaires ». Que l'on nous aide à organiser et participer sans entraves.

■ Présentation des objectifs pour la réserve à l'horizon 2019 avec un accroissement, souhaité par notre ministre, de l'engagement de nos camarades sous ESR. Cela représenterait un triplement des moyens actuels et par conséquent des moyens humains et budgétaires complémentaires.

Cela suppose aussi de réfléchir au recrutement, à la formation, à la fidélisation et à l'emploi. C'est un vaste chantier pour lequel rien n'est vraiment prévu dans la loi de programmation militaire. L'objectif est ambitieux. Nous devons être très attentifs sur sa mise en œuvre et surtout très constructifs dans sa réalisation.

■ Bilan d'activités de la réserve militaire en 2014 qui contraste naturellement avec les objectifs annoncés. Même si la tendance à la décroissance de l'activité semble se confirmer, nous sommes encore très loin de ce que nous pourrions espérer.

Vous comprendrez aisément que ces évolutions souhaitées et souhaitables pour notre pays ne se feront pas sans sacrifices. Nous sommes prêts pour notre part à les faire. Il faudra que tous prennent conscience de la nécessité de ces sacrifices : dirigeants politiques, employeurs publics et privés, salariés et fonctionnaires. C'est l'ensemble de notre Nation qui doit comprendre l'utilité de la réserve, sa nécessité, son caractère incontournable.

Pour toutes ces raisons, votre engagement est encore plus nécessaire au service de l'Union et surtout au service du Pays pour la diffusion de l'esprit de défense dont nous avons besoin.

Je compte sur vous, en vous souhaitant de bonnes et reposantes vacances pour être en mesure d'attaquer la rentrée en pleine forme. ■

Un site Internet interarmées pour les réservistes

Le ministère de la Défense vient de se doter d'un site Internet interarmées destiné à la réserve militaire comportant une bourse des emplois de la réserve.

Ce site Internet mis en ligne^[1] par l'EMA – site interarmées des réserves militaires (SIRÉM) – est un outil dédié aux réservistes opérationnels des armées (terre, air, mer), des services (SSA, SEA, SCA) et des organismes interarmées (EMA).

Comme l'offre le site de l'UNOR depuis plusieurs années déjà, le SIRÉM propose une banque d'informations (décrets, circulaires, etc.) : gestion administrative, aptitude au service, changement d'arme, couverture sociale, engagement, habillement, notation, discipline, formation, activités, etc.

Bien que ces dossiers ne possèdent pas tous encore de contenu, cette banque documentaire devrait apporter toutes les informations officielles nécessaires aux internautes sur leur condition de réserviste : un outil indispensable pour dialoguer en connaissance de cause avec son chancelier ou son RH de proximité, par exemple.

PLUSIEURS CENTAINES D'OFFRES

Un onglet nommé BdER – bourse des emplois de la réserve opérationnelle – a été mis en service le 27 mars 2015, jour de la JNR. Après avoir créé son compte en ligne, tout réserviste titulaire d'un ESR et d'un numéro d'identifiant défense (NID), peut consulter les offres d'emplois.

La recherche peut se faire par région,



© DR

par département, par armée, par type d'emploi, par domaine d'emploi ou par catégorie de grades, tant en France métropolitaine que dans les DROM-COM ou à l'étranger. Près de 400 offres détaillées étaient en ligne au mois de juin dernier.

Le réserviste intéressé par l'une des offres peut faire acte de candidature. Celle-ci sera une première étape qui donnera lieu à un rendez-vous si le candidat ou la candidate présente le profil recherché.

IALOGUES PRIVATIFS

Une deuxième phase de SIRÉM devrait être mise en service au cours de l'année 2016. Elle proposera aux unités employant des réservistes opérationnels des espaces de dialogue privés, appelés SIROCO : Systèmes d'Information de la Réserve Opérationnelle/Commandement. Des informations propres à une unité (emploi du temps, etc.) seront mises en ligne dans ces espaces. ■



[1] <https://www.reserve-operationnelle.ema.defense.gouv.fr>

Sur Facebook et Twitter

Les réseaux sociaux sont aussi au service de la réserve militaire. Vous pouvez ainsi suivre l'actualité de la réserve en vous connectant à :

- Facebook : <https://www.facebook.com/reservemilitaireFR>
- Twitter : <https://twitter.com/ReserveMiliFR>

En bref...

LOUVOIS sera remplacé par Source Solde. La réalisation du logiciel de paie des militaires a été confiée à la société SOPRA. D'un montant de 128 M €, ce marché couvre la réalisation, la mise en service, la maintenance corrective et évolutive du nouveau système pendant dix ans. La marine nationale a été désignée pour mettre en service Source Solde à compter de 2017, après une période de tests sur toute l'année 2016.

LES FORCES spéciales françaises ont libéré le 6 avril l'otage néerlandais Sjaak Rijke. Il avait été enlevé à Tombouctou le 25 novembre 2011 par un groupe terroriste.

AÉROSTAR TV est une nouvelle chaîne lancée le 12 avril dernier sur Internet (www.aerostar.tv), entièrement consacrée à l'aéronautique et à l'astronautique.

Au programme notamment, un magazine sur l'aviation militaire produit en exclusivité par le ministère de la Défense.

LES 1 500 000 rescapés des camps, prisonniers de guerre et requis du service du travail obligatoire ont fait l'objet d'une cérémonie particulière le 9 avril dernier, à la gare d'Orsay (Paris).

TITAN, est une mission de protection du centre spatial qui mobilise 50 militaires des trois armées en permanence et 350 en phase de transfert ou de lancement. Cette mission a appuyé la sécurisation de 11 lancements en 2014.

[JNR]

Les prix de la réserve militaire

À l'occasion de la Journée nationale du réserviste, le 27 mai dernier, le ministre de la Défense a décerné les prix de la réserve militaire à deux entreprises.

TROIS COMPAGNIES de CRS (80 hommes/Cie) se sont mises collectivement en arrêt maladie au mois d'avril afin de manifester contre les effets du plan Vigipirate qui les « épuise ».

LES FORCES spéciales françaises ont mis hors de combat deux importants chefs terroristes au Sahel (Nord du Mali) en mai dernier : Amada Ag Hama, alias Abdelkrim le Touareg et Ibrahim Ag Inawalen, alias Bana, deux des principaux chefs d'AQMI et d'Ansar Eddine.

MANURHIN, le fabricant alsacien de machines de cartoucherie fondé en 1919 accusait 8 M € de perte en 2011. Il vient de tripler son chiffre d'affaire, passant de 17 M € en 2012 à plus de 50 M € l'an dernier.

LE GÉNÉRAL d'armée aérienne Denis Mercier (CEMAA) rejoindra Norfolk (États-Unis) au mois de septembre pour occuper le poste de commandant suprême allié transformation (SACT).

AU SOMMET de l'OTAN qui s'est tenu en septembre 2014 à Newport (Pays de Galles), il a été décidé que les États membres dont le budget militaire est inférieur à 2% de leur PIB devront cesser « toute diminution des dépenses de défense » et chercher à les augmenter « en termes réels à mesure que croîtra leur PIB ».

LA FRÉGATE *Ventôse* des forces armées aux Antilles a intercepté début juin un voilier transportant 86 kg de cocaïne (valeur estimée à 2,7 M€).

Parallèlement au forum entreprises-défense qui se déroulait au Conservatoire national des arts et métiers (CNAM), le ministre de la Défense a remis plusieurs prix récompensant des actions mises en place en faveur de la politique de soutien à la réserve militaire.

Le Prix de la réserve militaire 2015 a été attribué à deux entreprises.

■ catégorie de plus de 1 000 salariés : le groupe Turbomeca (fabrication des moteurs d'hélicoptères) a été récompensé pour les conditions données à ses salariés réservistes qui peuvent, sans difficulté, effectuer leur temps de réserve.

■ catégorie de moins de 1 000 salariés : la société Scania France, dont des réservistes ont été projetés en Afghanistan. Décerné pour la première fois, un Prix réserve-jeunesse a été également attribué.



Aux côtés du Président de l'UNOR, le ministre de la Défense feuillète notre revue *Armée & Défense*.

■ catégorie individuelle : capitaine (R) Michel Honoré qui a permis la signature d'une convention entre les écoles de commerce du groupe Idrac et la base de défense de la Valbonne.

■ catégorie collective : l'association des sous-officiers de réserve de Nantes (ASOR 44) qui, lors d'une journée découverte de la réserve, a accueilli de nombreux jeunes de 17 à 22 ans. ■



[Armée de l'air]

Le nouveau CEMAA

Le GCA André Lanata a été nommé le 3 juin chef d'état-major de l'armée de l'air à compter du 21 septembre 2015.

Il est élevé au rang et appellation de général d'armée aérienne, pour prendre rang de la même date.

Âgé de 51 ans, le général André Lanata est breveté pilote de chasse et a accompli 146 missions de guerre. Il a participé aux opérations *Daguet* et *Aconit* en Irak, *Crécerelle* en Bosnie-Herzégovine et *Trident* au Kosovo. Au cours de cette dernière, il commandait un escadron de Mirage 2000D basé à Nancy. Il a commandé la BA188 de

Djibouti de 2004 à 2006. Deux grandes premières accompagnent cette nomination. D'une part, le général Lanata est le fils du général Vincent Lanata qui occupa la fonction de CEMAA entre 1991 et 1994.

D'autre part, pour la première fois, le prochain major-général de l'état-major de l'armée de l'air (MGAA), le général Philippe Adam, ne sera ni un chasseur ni un navigant mais un aviateur issu du corps des bases. ■

[Loi de programmation]

Les bases d'une nouvelle réserve ?

Le projet de loi d'actualisation de la LPM 2014/2019, présenté en juin dernier, comporte notamment un volet consacré à l'évolution de la réserve militaire.

En introduction au projet de loi d'actualisation de programmation militaire 2014/2019, le ministre de la Défense a rappelé que « *les attaques de janvier 2015 ont apporté la tragique confirmation que la France, comme les autres États européens, était directement exposée à une menace terroriste en pleine expansion. L'ensemble de ces facteurs rendait d'autant plus nécessaire l'actualisation de la Loi de programmation militaire.* »

À ce titre, il est créé un dispositif permettant, en cas de crise menaçant la sécurité nationale, de recourir à la réserve selon des modalités spécifiques, définies à l'article 15 de la présente loi.

S'insérant entre la situation courante et la crise majeure qui autorise le recours à la réserve de sécurité nationale, ce nouveau dispositif devra permettre un continuum de l'action de la réserve. Il permettra une augmentation importante de l'emploi des réservistes, grâce notamment à :

- la réduction du préavis, prévu à l'article L. 4221-4 du Code de la défense, de 30 à 15 jours – et à 5 en cas d'existence d'une clause de réactivité dans le contrat du réserviste ;

- l'augmentation de 5 à 10 du nombre de jours annuels d'activité accomplis pendant le temps de travail du réserviste, prévu au deuxième alinéa de l'article L. 4221-4 du Code de la défense.

Par ailleurs, le recours à la réserve de disponibilité sera optimisé grâce à l'appel prioritaire à une partie des ressources de celle-ci, selon des modalités qui auront été définies au préalable entre les forces armées,

le réserviste et, le cas échéant, son employeur.

RO : PROTÉGER LE TERRITOIRE

La rénovation du dispositif de la réserve opérationnelle du ministère de la Défense permettra de renforcer sa contribution aux missions des armées, notamment celle de protection du territoire national, à travers :

- une augmentation des effectifs à hauteur de 40 000 réservistes, principalement en renfort des unités d'active ;

- un accroissement des capacités de la réserve opérationnelle, par l'amélioration de son attractivité, de son employabilité et de la fidélisation du personnel. Il s'agit notamment d'optimiser la cohérence entre les parcours offerts, le niveau de formation et de préparation, la nature et la durée des missions, avec une pyramide des grades adaptée ;

- un élargissement des recrutements, en favorisant l'adhésion de réservistes issus de la société civile. (...) La recherche de partenariats avec les entreprises, notamment par l'établissement de conventions, sera poursuivie pour mieux valoriser le rôle des réservistes et accroître l'adhésion des employeurs au principe de la réserve.

- L'objectif est d'attirer et de conserver en priorité des femmes et des hommes disposés à servir au minimum 30 jours par an pendant au moins trois ans et, dans certains cas, jusqu'à 210 jours ;

- un recours accru et structuré à des réservistes opérationnels dans des domaines déficitaires ou sensibles, tels que la cyberdéfense, la reconstruction post-conflits ou l'intelligence économique.

En bref...

LA BAN de Lanvéoc-Poulmic a inauguré, en mai, un bâtiment du groupement d'entraînement et d'instruction doté du premier simulateur de vol destiné à la formation des pilotes de l'hélicoptère Caïman marine.

HARPIE, la mission de lutte contre l'orpaillage illégal, mobilise près de 350 militaires en permanence en appui de la gendarmerie. Leur action quotidienne a permis la diminution du nombre de sites d'orpaillage illégal de 30% au 2^e semestre de 2014.

ROBERT MALOUBIER, dit Bob, est décédé à l'âge de 92 ans en avril dernier. Il était l'un des membres de la section française du *Special Operations Executive* (SOE), créé par Churchill en juillet 1940. Après la guerre, il avait rejoint les services secrets français et fut le fondateur en 1952, avec Claude Riffaud, de l'unité des nageurs de Combat.

LES FORCES spéciales Terre représentent plus de 2 000 hommes, soit 70% des forces spéciales françaises.

LE BUDGET de la défense a été sanctuarisé à 31,4 Mds € pour 2015. 3,8 Mds € supplémentaires sont prévus sur les quatre prochaines années : 0,6 Md pour 2016, 0,7 Md pour 2017, 1 Md pour 2018 et 1,5 Md pour 2019.

700 INTERPRÈTES et auxiliaires afghans ont été employés par la France lors de son intervention en Afghanistan de 2002 à 2014.

L'OPÉRATION SENTINELLE mise en place courant janvier a eu pour conséquence une baisse spectaculaire du nombre de vols dans les transports en commun d'Île-de-France : -40% dans la semaine qui a suivi les attentats ; -10% en janvier, -6,5% en février.

UNE APPLICATION pour Smartphone consacrée à la Journée Défense et Citoyenneté vient d'être lancée. Elle a pour but de faciliter les démarches et l'accès à l'information aux 780 000 jeunes qui passent chaque année leur JDC.

L'ARTICLE 87 de la loi de finances (loi 2014-1654 du 29/12/2014) pour 2015 a modifié les critères d'attribution de la carte du combattant au titre des opérations extérieures. Le 1^{er} octobre 2015, un nouveau critère viendra s'ajouter aux conditions historiques d'appartenance à une unité combattante ou de la participation à des actions de feu et de combat. Il permettra en effet aux militaires justifiant d'une durée de service d'au moins 120 jours effectuée en OPEX sur un ou des territoire(s) pris en compte au titre de la réglementation actuelle, d'obtenir la carte du combattant.

LES EXPORTATIONS françaises d'armement ont progressé de près de 18% (prises de commandes) par rapport à 2013, représentant 8,2 Md € pour l'année 2014.

8 MDS € supplémentaires seront accordés au budget de la Défense de l'Allemagne pour l'exercice 2016.

L'objectif sera également de développer et d'animer, au sein de la réserve opérationnelle, des réseaux d'experts susceptibles de renforcer efficacement et utilement la performance de la défense dans des domaines duaux, civils et militaires ;

■ en particulier, un commandement de la réserve de cyberdéfense sera mis en place et une réserve à l'emploi spécifique sera créée au profit des armées et plus généralement de l'État. Elle fera appel aux différents statuts de la réserve militaire ;

■ une amélioration du mode de gestion de la réserve opérationnelle afin qu'en cas de crise menaçant la sécurité nationale ou de crise majeure sur le territoire national, la France dispose de ressources identifiées et rapidement mobilisables.

En particulier, un suivi de la réserve de disponibilité sera instauré en se concentrant particulièrement sur les deux premières années de disponibilité des anciens militaires ;

■ le développement d'une politique de communication adaptée vers la société civile.

Les budgets consacrés à la réserve (NDLR : portés à 75 M€ sur la période 2016-2019) seront adaptés aux effectifs et aux besoins en formation, en entraînement et en équipement des réservistes opérationnels.

RCIT : CYBERDÉFENSE ET RECONVERSION

Son déploiement sera encouragé, notamment dans les départements ne possédant plus d'implantation militaire autre que la gendarmerie nationale. Par ailleurs, une attention particulière sera apportée à son recrutement pour qu'elle représente la société française de manière



© J.-P. Pons/marine nationale

Le ministre de la Défense a présenté le 29 mai le volet Marine de la loi d'actualisation de la LPM.

équilibrée et dans toute sa diversité. Un vivier sera identifié pour faire bénéficier la défense de réseaux et de compétences pointues dans des domaines spécifiques.

Ainsi, pour faire face aux enjeux de la cybersécurité, un réseau de réservistes citoyens, constitué sous l'égide de l'état-major des armées pour la cyberdéfense et piloté conjointement par l'EMA, l'ANSSI et la gendarmerie nationale, sera développé afin d'apporter son concours au ministère et plus généralement aux divers services de l'État. (...)

Un réseau de réservistes citoyens dédié à la reconversion contribuera au rapprochement des mondes civils et militaires afin d'accompagner l'action du ministère de la Défense dans le domaine de la transition professionnelle. (...)

Dans le cadre de la « Grande mobilisation de l'École pour les valeurs de la République », la réserve citoyenne du ministère de la Défense apportera son concours au développement de la réserve citoyenne d'appui aux écoles et aux établissements. ■

Source : *Projet de loi actualisation de la programmation militaire 2014/2019, ministère de la Défense.*



[**Baltique**]

Retour à la conscription en Lituanie

La situation en Ukraine continue d'attiser les tensions et d'initier de nouvelles mesures : conscrits et instructeurs américains sont les acteurs du moment.

La Lituanie qui avait abandonné le service militaire obligatoire en 2008, a rétabli la conscription début mars.

Selon la présidente lituanienne Dalia Grybauskaitė, « *l'actuel environnement géopolitique requiert un renforcement et une accélération du recrutement pour l'armée* ».

Se disant en effet inquiète par les mouvements de troupes dans l'enclave russe voisine de Kaliningrad, elle avait souhaité que son pays rétablisse le service militaire obligatoire pour une période de cinq ans, renouvelable.

La Lituanie (2,9 millions d'habitants) possède une armée de 8 000 hommes, auxquels s'ajoutent environ 4 500 réservistes bénévoles. Ce projet prévoit d'appeler chaque année 3 500 hommes âgés de 19 à 26 ans sous les drapeaux, pour une période de neuf mois. Les premiers conscrits sont attendus dès cet automne.

UNE FORCE AVEC LA POLOGNE

Cette décision ratifiée par le parlement lituanien fait suite à la signature, en septembre 2014, d'un accord entre la Lituanie et la Pologne. Celui-ci prévoit de créer



Logo de la Lithuanian-Polish-Ukrainian Brigade (LitPolUkrbrig).

une force militaire commune, la *LitPolUkrbrig* (*Lithuanian-Polish-Ukrainian Brigade*), afin de renforcer la coopération militaire dans la région. La concrétisation de ce projet qui était évoqué depuis des années, s'est accélérée après l'annexion de la Crimée par la Russie en mars 2014.

SOUS LES DRAPEAUX EN CRIMÉE

Il y a un an environ, le ministre de la Défense de Russie, Sergueï Choïgou, avait pour sa part annoncé que les jeunes gens de Crimée seraient appelés sous les drapeaux à partir de 2015. En Russie, le service militaire est en effet obligatoire pour une durée d'un an, alors que l'armée ukrainienne avait renoncé à la conscription en 2013.

Selon le ministre Choïgou, les Criméens pourront jusqu'à fin 2016 faire leur service près de chez eux et sur le territoire de la péninsule. ■



Renforts américains

L'armée américaine a déployé en Ukraine, au mois d'avril, 300 parachutistes de la 173^e brigade aéroportée. Leur mission de six mois consiste à entraîner les soldats ukrainiens devant combattre les séparatistes prorusses.

Installés sur le terrain militaire de Iavoriv, dans la région de Lviv, près de la frontière polonaise, ces instructeurs américains avaient déjà participé à des manœuvres conjointes avec l'armée ukrainienne.

Ils vont entraîner 900 soldats de la Garde nationale ukrainienne, subordonnée au ministère de l'Intérieur. Cette Garde est notamment composée de volontaires ayant fait partie des milices d'autodéfense du Maïdan, mouvement de contestation pro-européen dans le centre de Kiev, fortement réprimé en février 2014.

En bref...

LE JAPON a sélectionné le Falcon 2000 MSA (Maritime Surveillance Aircraft) de Dassault Aviation pour renforcer les moyens aériens de surveillance maritime de ses garde-côtes : lutte contre la piraterie et le narcotraffic, contrôle des pêches, missions de police, recherche et sauvetage, renseignement et reconnaissance.

LES FARC se sont engagées à collaborer avec le gouvernement colombien pour retirer les mines antipersonnel qu'ils ont déposés. La Colombie est, après l'Afghanistan, le pays où les mines antipersonnel font le plus de victimes : 11 000 en 25 ans.

LA CHINE a augmenté son budget de Défense de 10% en 2015 (contre 12,2% en 2014). Avec environ 159,6 Md\$, c'est plus que les budgets de la Grande-Bretagne, de la France et de l'Allemagne réunis.

L'IRAN a dévoilé en avril dernier un nouveau drone de fabrication nationale baptisé Basir. Il serait capable d'emporter des armes, de participer aux combats de rue et de réaliser des missions de reconnaissance. L'Iran figurerait parmi les cinq principaux fabricants de drones aux côtés des États-Unis, de la Russie, de la Chine et d'Israël.

LA POLOGNE a passé une commande en avril dernier de 50 et 70 hélicoptères de transports multi-rôles de type Caracal (H725) à Airbus Helicopters pour un contrat de 2,5 Md €.

[Au féminin...]

Les femmes soldats

Le métier des armes n'est plus réservé aux seuls hommes. Il y a même quelques pays où le recours aux « soldates » devient un impératif !

HYON YONG-CHOL, ministre nord-coréen de la Défense, a été exécuté le 30 avril à Pyongyang pour trahison et manque de respect envers le dirigeant du pays, Kim Jong-Un. Il a été mis à mort au moyen d'un tir de missile antiaérien !

L'ITALIE a réduit son budget (14,5 Md €) de défense d'un milliard en 2015. Le montant des investissements est passé de 3,08 Md à 2,67 Md €; celui de la maintenance à 1,17 Md € contre 1,3 Md initialement prévu.

SOMALIE : six membres de l'ONU ont péri dans l'attaque de leur bus le 20 avril par l'organisation terroriste Chabab.

LA REINE ELIZABETH II a honoré en avril la contribution de trois régiments canadiens à la Première Guerre mondiale : les *Calgary Highlanders*, le *Royal Hamilton Light Infantry* et le *Canadian Scottish Regiment*. La reine est la colonel en chef des Calgary Highlanders a été photographiée avec les membres actuels du régiment de réserve de l'infanterie.

LA CORÉE DU SUD va se doter de plus de 300 hélicoptères légers militaires et civils produits par Airbus Helicopters. Le contrat est estimé à 2,8 Md €.

CERTAINS ÉTATS se comportent parfois comme des bandes armées et des bandes armées comme des États. La violence est à la fois interétatique et transnationale. » [GDA de Villiers, CEMA]

La conscription qui est obligatoire en Russie pour les hommes a été réduite à 12 mois (au lieu de 24 mois) par le Président Poutine en 2006. Les femmes ne sont donc pas soumises au service national mais peuvent néanmoins intégrer l'armée, sous contrat.

Fin 2014, l'armée russe comptait ainsi 45 000 femmes engagées sous contrat sur un total de 295 000 contractuels. Ces femmes occupent essentiellement des postes techniques : télécommunications, radiotélégraphie, etc. et sont aussi présentes au sein du service de santé.

UNE PACHA EN ISRAËL

Le service militaire est obligatoire en Israël. Sa durée est de trois ans minimum pour les hommes et de 22 mois minimum pour les femmes. Celles-ci n'ont pas obligation d'intégrer Tsahal^[1] et peuvent effectuer pendant un ou deux ans un service civil d'intérêt général (*Sherout Léoumi*).

Au sein de l'armée, elles sont le plus souvent affectées à des missions administratives, médico-sociales, d'intendance ou de maintenance du matériel.

En 2011, les femmes représentaient seulement 3% des combattants (soit environ 2 200 « soldates »), et 15% des techniciens.

Si 92% des postes militaires sont accessibles aux femmes, jamais l'une d'entre elles n'avait eu l'honneur de commander un bâtiment de guerre de la marine. C'est désormais chose faite avec l'officier Or Cohen qui va prendre un commandement. Elle était auparavant second à bord d'un sous-marin.

COMMANDOS SYRIENNES

Les troupes armées syriennes comptent près de 200 000 hommes et plusieurs milliers de réservistes. De plus en plus de femmes rejoindraient l'armée syrienne selon l'agence France Presse. Le média a ainsi présenté en mars dernier le sergent-chef Samar, 21 ans, appartenant à la 1^{re} brigade des commandos féminins de la garde républicaine, créée il y a deux ans.

Cette unité d'élite de 800 « soldates », est en charge du front dans le triangle Jobar-Zamalka-Aïn Tarma, à l'est de la capitale. Ces deux sous-officiers étaient présentés comme les deux meilleures tireuses embusquées de l'armée syrienne. Non loin d'elles, Zeinab avec son B-10 (canon sans recul russe de 82 mm), Angham, 21 ans, spécialiste de la Doushka (mitrailleuse lourde), et trois autres jeunes femmes à bord de leur char de 43 tonnes.

CONSCRIPTION EN NORVÈGE

Afin d'améliorer la qualité du recrutement, le Parlement norvégien a étendu fin 2014 le service militaire aux femmes. Si celui-ci est théoriquement obligatoire en Norvège, mais il y a en fait plus de volontaires que de postes à pourvoir dans l'armée.

Aussi, sur 60 000 Norvégiens en âge d'être appelés, seulement environ 8 000 d'entre eux (7 000 hommes et 1 000 femmes) effectuent leur service militaire chaque année.

La ministre norvégienne de la Défense, Ine Eriksen Soereide, vise 20% de femmes dans les rangs de l'armée d'ici à 2020. ■

[1] Tsahal : Armée de défense d'Israël (en hébreu *Tsua Hagana LeIsrael*, d'où l'acronyme *Tsahal*).

Les défis d'une coopération euro-méditerranéenne

Depuis les « printemps arabes » qui ont modifié le physionomie politique de l'Afrique et du Maghreb, il n'y a pas une semaine où la Méditerranée ne livre ses contingents de réfugiés sur nos rivages. L'Europe se doit d'adapter une nouvelle politique de contrôle des flux.

Depuis plus de quatre ans, le Moyen-Orient est plongé dans le chahut de l'hiver glaçant, succédant aux « printemps arabes ».

En décembre 2010, les révolutions arabes débutèrent sous les flammes de Mohammed Bou-Azizi, vendeur ambulant tunisien qui s'immola pour protester contre la politique du Président Ben Ali. Quatre années après, la Syrie, la Libye et le Yémen sont à la limite de la désintégration. Quant à l'Égypte et la Tunisie, elles essaient de rétablir leur démocratie.

Sur l'avenue Habib Bourguiba de Tunis, ou sur la place Tahrir du Caire, ce sont les mêmes protestations contre la pauvreté, le chômage, l'oppression, la dictature qui grondent. Les

régimes étaient laïcs ; le changement est radical.

En Égypte, Hosni Moubarak fut contraint à la démission et les Frères musulmans tentèrent de s'installer durablement au pouvoir. Puis ce fut le Conseil suprême des forces armées qui prit la direction du pays. Le maréchal Abdel Fattah al-Sissi contrôle désormais l'Égypte après avoir renversé Mohammed Morsi et écrasé les Frères musulmans.

CONTESTATIONS À BENGHAZI

La Tunisie est à ce jour le pays qui a le mieux réussi sa transition suite aux « printemps arabes ». L'adoption d'une constitution après la fuite du Président Ben Ali en est en partie la



© FronTex

raison. La position de la Tunisie a toujours été unique sur la scène du Moyen-Orient.

En Libye, la contestation éclate à Benghazi le 15 février 2011 et s'étend à l'Est de la Jamahiriya arabe libyenne. Manifestations, émeutes, insurrection armée, etc. sont réprimées par des massacres. Les protestataires prennent rapidement les armes avec le soutien d'une partie de l'armée. La contestation gagne Tripoli et d'autres villes de l'Est à l'Ouest.

Un Conseil national de la transition (CNT) est formé le 27 février 2011. Au mois de mars, les forces de Kadhafi reprennent l'avantage.

La Ligue arabe suspend l'adhésion de la Libye et plaide pour une intervention de la communauté internationale en vue de protéger la population libyenne.

Par la résolution 1973 adoptée le 17 mars 2011, le Conseil de sécurité des Nations unies (CSNU) autorise les États-membres, agissant nationalement ou sous l'égide d'une

L'opération Harmattan

Le 19 mars 2011, le président de la République décide du lancement de l'opération *Harmattan*. Cette opération signe la participation de la France à l'engagement militaire international dans les opérations aéromaritimes aux fins de protéger la population libyenne. Le 24 octobre 2011, le dispositif militaire français est déployé. Le rythme des opérations de la coalition est adapté en permanence suivant l'évolution de la situation sur le sol libyen. Il en résulte un redéploiement des moyens français en France qui demeurent en alerte, prêts à être déployés à nouveau.

Jusqu'à 4 200 militaires français sont engagés dans les opérations libyennes. La France maintient son engagement auprès de ses alliés dans le cadre de l'opération *Unified Protector* avec 2 400 militaires.

* Sarraounia : recherches et réflexions sur la paix et la démocratie en Afrique : www.sarraounia.com



organisation régionale « à prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger les populations civiles menacées ».

Le CSNU prévoyait la protection des populations civiles. Il imposait une zone d'exclusion aérienne (no fly zone – NFZ), la mise en œuvre d'un embargo sur les armes, l'interdiction des vols et le gel des avoirs.

UNE POSITION STRATÉGIQUE

Le 27 mars 2011, l'OTAN prend le commandement de l'opération *Unified Protector* en Libye. Quatre pays arabes partenaires décident de se joindre à cette opération : le Qatar, la Jordanie, le Maroc et les Émirats arabes unis. Quant aux États-Unis, ils choisissent de ne pas prendre, pour cette fois, la tête de la coalition.

Sous Khadafi, la Libye a eu une position stratégique et politique privilégiée en raison à la fois de ses ressources pétrolières mais aussi de son implication dans la lutte contre l'immigration illégale auprès de puissances européennes, notamment l'Italie.

Sa proximité géographique avec l'Europe et sa situation sur la rive sud de la Méditerranée dans une zone où les tensions politiques régionales sont assez rares, ont été autant d'atouts positifs à l'intervention de l'OTAN.

Un des aspects les plus prégnants de cette intervention est la forte participation des États européens. L'engagement de la France et du Royaume-Uni a contribué à donner

l'impression que l'Europe avait pris la décision de diriger l'intervention de l'OTAN en Méditerranée.

Le 31 octobre 2011 marque la fin de l'opération *Unified protector*. Les moyens militaires engagés par la France sur zone étaient constitués de trois Mirage 2000D basés à la Sude (Grèce), de cinq Rafale et un drone à Sigonella (Italie), et du bâtiment aviso *Commandant Birot*.

Par ailleurs, une alerte concernant une force navale, la TF473^[1], avait

été organisée avec son état-major, un bâtiment de projection et de commandement (BPC) *Tonnerre*, un groupe aéromobile, un plot CSAR, deux frégates, un bâtiment de soutien et un détachement de chasse (une quinzaine de Mirage 2000D, 2000N et F1).

AU CENTRE DES CONVOITISES

La Méditerranée est une région qui suscite une forte concurrence entre l'Union européenne et l'OTAN.

Le processus « 5+5 Défense »

Le processus « 5+5 Défense » se veut pragmatique. Il permet d'engager les forces armées des pays riverains de la Méditerranée occidentale dans des actions de coopération concrètes et réalisables. Il s'agit d'un partenariat fondé sur les liens de confiance.

Chaque année, en décembre, les ministres de la Défense se réunissent pour valider le plan d'action de l'année à venir. Le suivi de ce plan est assuré par un comité directeur qui se réunit deux fois par an (novembre et mars).

Ces activités peuvent concerner des exercices*, la mobilisation de groupes d'experts ou des séminaires communs. Les réunions des chefs d'état-major des armées sont devenues, elles aussi, des enceintes de concertation essentielles. Elles ont permis le développement de relations qui n'existaient pas jusque-là.

La Libye était porteuse d'un projet de centre de formation au déminage humanitaire et pour l'élimination des restes de guerre, en lien avec ses préoccupations nationales après les opérations militaires de 2011.

La Tunisie, pour sa part, souhaite voir se développer un Centre euromaghrébin de recherche et d'études stratégiques (CEMRES) qui permettraient d'effacer toute approche culturelle dans la perception des enjeux stratégiques. Ses travaux de recherche porteraient sur la sécurité, l'environnement, la médecine militaire, les activités illicites, etc.

LE « PROCESSUS DE BARCELONE »

En 2015, la présidence périodique de « Initiative 5+5 Défense » a été confiée à la Tunisie, succédant ainsi à l'Espagne.

« Initiative 5+5 Défense » est devenue un dispositif de coopération sous régional opérationnel qui insuffle un nouvel élan au « Dialogue 5+5 » dans ses autres dimensions. Cette initiative est réussie, surtout si elle est comparée au « Processus de Barcelone » lancé en 1995 entre les quinze États de l'Union européenne et douze États méditerranéens.

Le « Processus de Barcelone » se voulait être le cadre d'un partenariat politique et de sécurité se donnant comme objectifs la consolidation d'un espace de paix et de stabilité en Méditerranée par le renforcement de la coopération pour la prévention et le combat du terrorisme, la promotion de la sécurité régionale (la non-prolifération des armes).

* En octobre 2010, l'Algérie a organisé un exercice baptisé *Circaet* simulant une menace dans l'espace de la Méditerranée occidentale. Les différents pays devaient faire décoller sur alerte leurs avions de chasse pour intercepter l'ennemi survolant leur territoire.

Dès juin 2000, le Conseil européen signe au Portugal un document intitulé « *Stratégie commune de l'Union européenne à l'égard de la région méditerranéenne* » et en décembre 2003, un second texte est adopté à Bruxelles : « *Une Europe sûre dans un monde meilleur* ».

Les Européens ne peuvent être qu'en parfaite accord avec l'intervention Unified Protector, tellement importante pour leur sécurité et leurs intérêts économiques.

L'ancien Secrétaire général de l'OTAN, Javier Solana, avait souligné que la sécurité de la région euro-atlantique était étroitement liée à celle de la Méditerranée. Pour lui, la dimension méditerranéenne était l'une des composantes de l'architecture de sécurité européenne^[2].

Anders Fogh Rasmussen, Secrétaire général de l'OTAN (2009-2014), déclarait quant à lui que « *l'opération avait mis en évidence le fait que les capacités militaires de l'Europe étaient insuffisantes* ». Quand bien même, il faut souligner que l'Europe n'a eu de cesse depuis les années 1990 de vouloir construire les édifices d'une coopération euro-méditerranéenne.

LE « DIALOGUE 5+5 »

Les prémices d'une coopération militaire euro-méditerranéenne ont vu le jour dès les années 1990 dans le « Dialogue 5+5 » (lire encadré p. 14). Ce partenariat centré sur la Méditerranée occidentale regroupait cinq États de l'Union du Maghreb arabe (Algérie, Libye, Maroc, Mauritanie, Tunisie) et cinq États de l'Union européenne (Espagne, France, Italie, Portugal et, en 2004, Malte).

Ces pays se retrouvent autour de plusieurs thèmes : les Affaires étrangères, l'Intérieur, les Affaires sociales, les chefs d'État et de Gouvernement, le Tourisme et l'Éducation.



Récupération de migrants à bord d'une embarcation par la flotte Frontex.

Dans cet élan, les ministres de la Défense des dix pays ont fait une déclaration commune le 21 décembre 2004 et ont proposé des initiatives pour répondre aux besoins desdits pays en matière de sécurité.

En 2012, le Président tunisien Marzouki déclara à La Valette (Malte) : « *Le 5+5 est un modèle de coopération et de complémentarité, ces valeurs peuvent aider à surmonter les problèmes des deux sous-régions. (...) Ce dialogue devrait aider à affronter des défis comme le terrorisme, le crime transfrontalier et le trafic d'armes* ».

Sur le plan pratique, les coopérations militaires se font autour de quatre thèmes : la surveillance et la sécurité maritime, la sûreté aérienne, la contribution à la protection civile et dans le domaine de la formation et de la recherche.

L'OPÉRATION TRITON

Depuis plusieurs mois, l'Europe doit faire face au nombre grandissant de

réfugiés et immigrés venus chercher un monde meilleur sur les côtes méditerranéennes de l'Europe. Ce drame humain apporte malheureusement aussi son lot de naufragés et de noyés, atteignant le chiffre record de 800 morts en une seule fois en avril dernier. Face à ce phénomène, la Commission européenne a présenté, le 20 avril 2015, dix mesures pour enrayer la répétition de ces naufrages. L'opération Triton lancée le 1^{er} novembre 2014, mise en œuvre par Frontex^[3], a vu ses moyens matériels et financiers augmenter ; tout comme son champ d'action qui ira au-delà des eaux territoriales des pays de l'Union européenne. Les embarcations utilisées pour transporter les migrants seront confisquées et détruites.

La Commission européenne souhaite étendre la coopération entre les États par une meilleure coopération entre Europol^[4], Frontex, le Bureau européen de soutien à l'asile (EASO)^[5]

[1] TF : Task Force. [2] Javier Solana : « NATO and the Mediterranean », *Mediterranean Quarterly*, printemps 1997, p11). [3] Frontex : agence européenne pour la sécurité et les frontières extérieures de l'Union européenne. Son siège est à Varsovie et son directeur exécutif, depuis janvier 2015, est le Français Fabrice Leggeri. [4] Europol (European Police Office) : office de police criminelle intergouvernemental. [5] EASO : European Asylum Support Office - Bureau européen d'appui en matière d'asile.

et Eurojust^[6] afin de mieux connaître les modes opératoires des trafiquants. L'EASO sera déployé en Italie et en Grèce pour aider à la gestion des demandes d'asile. Il sera instauré une prise systématique des empreintes digitales de tous les migrants à leur arrivée sur le territoire des États membres. Ces derniers se verront répartis plus équitablement entre les États-membres de l'Union européenne.

La Commission européenne souhaite aussi un travail en étroite collaboration avec le Haut-commissariat aux réfugiés (HCR) grâce à un programme de réinstallation dans les pays de l'Union de personnes ayant obtenu le statut de réfugiés. Les candidats à l'immigration, non autorisés à rester au sein de l'Union européenne, se verront renvoyer rapidement. Cette mission sera coordonnée par Frontex avec les États-membres situés en première ligne des arrivées en Méditerranée. Des actions avec les pays voisins de la Libye, tels que le Niger, sont à envisager afin de bloquer les routes utilisées par les migrants.

Enfin, l'Union européenne sera davantage sur le terrain et enverra des officiers de liaison pour l'immigration au sein des délégations de l'UE dans certains pays tiers pour collecter des informations sur les flux migratoires. Réunis à Bruxelles le 23 avril 2015 pour un conseil européen extraordinaire consacré à la crise des migrants en Méditerranée, les chefs d'État des 28 ont décidé de tripler les fonds alloués à la mission *Triton* dont le budget sera désormais équivalent à celui de l'ex-mission italienne *Mare Nostrum*, interrompue l'an dernier.

Les dirigeants européens ont annoncé une hausse de leurs contributions avec l'augmentation du nombre de navires patrouillant en Méditerranée, mais aussi d'avions, d'hélicoptères et du personnel.

Actuellement, 21 États participent à *Triton* avec sept bâtiments, quatre avions, un hélicoptère et environ 65 personnels. La France a proposé un renforcement de sa contribution aux opérations de surveillance et de sauvetage en Méditerranée en envoyant un

patrouilleur et un remorqueur, ainsi qu'un avion supplémentaire.

LA POROSITÉ DES FRONTIÈRES

L'actualité récente a mis de nouveau en exergue la « centralité » géopolitique de la Méditerranée occidentale. L'espace géostratégique formé par le bassin méditerranéen, avec en arrière-plan la zone sahélo-saharienne, offre une configuration particulière marquée par la superposition de frontières terrestres et maritimes.

Quelle que soit la nature de ces frontières, est apparu un nouveau point de vulnérabilité et donc un nouveau déficit sécuritaire face aux migrations de population, à la criminalité organisée, au terrorisme, aux économies informelles : la porosité des frontières.



Le succès relatif du « Dialogue méditerranéen »

Le « Dialogue méditerranéen » fut un concept de coopération créé en 1994 par l'OTAN. Il regroupait les sept États de la région méditerranéenne non membres de l'Alliance : la Mauritanie, le Maroc, l'Algérie, la Tunisie, l'Égypte, Israël et la Jordanie. Il devait instaurer un dialogue politique favorisant une meilleure compréhension mutuelle des partenaires méditerranéens afin de les faire participer à la stabilité et à la sécurité régionale sur le flanc sud de l'Europe.

Mais le dispositif s'est mué en un forum promouvant l'interopérabilité, les réformes de défense, le renforcement des capacités de défense et de sécurité ainsi que la formation et l'entraînement.

Lors du sommet du Newport (septembre 2014), un appel au renforcement des activités du « Dialogue méditerranéen » dans le domaine de lutte anti-terroriste et contre la prolifération des armes légères est lancé ; mais le Dialogue reste très éloigné des conflits de la région.



© Marine nationale

Fin avril 2015, l'avis *Commandant Birot* embarque du matériel médical et sanitaire avant de rejoindre l'opération *Triton*.

[6] Eurojust ou Unité de coopération judiciaire de l'Union européenne : agence européenne chargée de renforcer la coopération judiciaire entre les États membres.

Face à une menace globalisée, offrir une réponse globale

Le 3 février dernier, le général de corps d'armée Christophe Gomart, directeur du renseignement militaire (DRM), a été auditionné au Sénat par la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées. Voici un très large extrait qui permet d'en savoir plus sur les opérations militaires françaises en cours et sur les besoins de la DRM.

La direction du renseignement militaire (DRM) a été créée par décret du 16 juin 1992, transposé depuis dans le code de la défense (articles D.3126-10 à D.3126-14). Son organisation et son fonctionnement sont fixés dans l'arrêté du 16 février 2010 (modifié). La DRM qui est subordonnée au chef d'état-major des armées, est l'un des six services^[1] de la communauté française du renseignement, formée avec le coordinateur national du renseignement et l'académie du renseignement.

Jean-Pierre Raffarin^[2] • *Nous auditionnons le général Christophe Gomart, dans le cadre du travail que nous engageons sur le projet de loi sur le renseignement, et de la révision de la loi programmation militaire (LPM), au mois de juin. Le général Gomart dirige le renseignement militaire.*

Chacun comprend que le renseignement est devenu une composante essentielle de notre stratégie de défense, mais aussi en matière de sécurité nationale. La direction du renseignement militaire (DRM) est l'un des six services qui font partie de la communauté du renseignement. Outre la DRM, deux autres services relèvent de la défense, la direction générale de la sécurité extérieure (DGSE) et la direction de la protection et de la sécurité de la défense (DPSD).

La mission de la DRM est de renseigner les autorités politiques et militaires et de les aider à arrêter leur choix dans le cadre de la veille

stratégique. La DRM est à ce propos en lien direct avec le chef d'état-major des armées (CEMA) pour permettre de déterminer certaines options militaires et conduire les opérations nécessaires à celles-ci. La DRM est un service très important dont l'originalité tient notamment à la richesse de ses capteurs. La qualité de la source est certes importante, mais celle de l'appareil l'est tout autant, ainsi que sa capacité à fusionner avec le renseignement d'intérêt militaire. Cette proximité permet un certain métissage entre l'information et la capacité militaire.

Le général Gomart a engagé un travail de transformation et de modernisation de la DRM. C'est pourquoi son exposé est important pour faire le point sur l'organisation de ses missions, en intégrant cette vision dans la perspective du projet de loi sur le renseignement et de l'actualisation de la loi de programmation militaire.

GCA Christophe Gomart • *Connaître l'adversaire et ses intentions permet de concentrer ses efforts sur un objectif décisif, et donc d'économiser les moyens engagés. Pour illustrer mon propos, je reviendrai d'abord sur l'année*

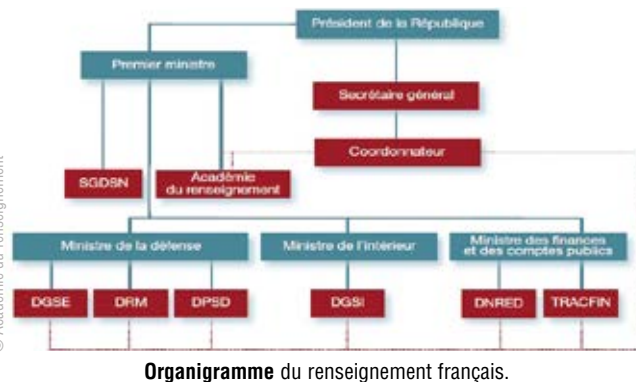


Le général de corps d'armée Christophe Gomart, directeur du renseignement militaire.

© EMA/ministère de la Défense

[1] DGSE : direction générale de la sécurité extérieure. DGSI : direction générale de la sécurité intérieure. DRM : direction du renseignement militaire. DPSD : direction de la protection et de la sécurité de la défense. DNRED : direction nationale du renseignement et des enquêtes douanières. TRACFIN : traitement du renseignement et action contre les circuits financiers clandestins.

[2] Jean-Pierre Raffarin est président de la commission des Affaires étrangères, de la Défense et des forces armées du Sénat et président de la délégation parlementaire au renseignement.



2014-2015, riche en événements et en engagements pour la DRM. Je décrirai ensuite les enjeux fondamentaux de la DRM, avant de conclure par les pistes envisagées pour relever nos défis majeurs.

« Le suivi des grandes puissances militaires, notamment des puissances dotées de l'arme nucléaire, demeure fondamentale. »

La DRM est engagée sur trois théâtres d'opération, sur trois zones de crises majeures et maintient son niveau de veille stratégique à un niveau élevé.

Ce tour d'horizon est possible, car la DRM dispose de toutes les capacités nécessaires à l'élaboration du renseignement : des capteurs techniques particulièrement perfectionnés, notamment les satellites, dont j'ai le contrôle opérationnel, des capteurs humains, des analystes civils et militaires, des experts de zones géographiques ou de thématiques particulières.

Tous permettent à la DRM de produire environ 10 000 notes de renseignement par an, et surtout de satisfaire les besoins immédiats du CEMA, comme ceux des commandements opérationnels et, bien sûr, du ministre de la défense.

Nous appuyons la force *Barkhane* au Sahel, dans cette zone gigantesque, où nous suivons tous les groupes armés terroristes, comme l'a souligné l'action menée (...) par le commandement des opérations spéciales, dans le cadre de la libération de l'otage néerlandais. Les groupes armés terroristes sont sérieusement étrillés par l'action de nos forces, mais sont néanmoins toujours aptes à faire peser une menace sur les forces internationales, comme sur les ressortissants occidentaux. (...)

Ces groupes armés terroristes ont revu leurs modes d'action pour moins prêter le flanc à nos opérations de renseignement et d'action, et présentent une capacité d'adaptation permanente. L'Adrar des Ifoghas, dont vous avez tous entendu parler et, plus largement, le Nord-Mali, demeure leur sanctuaire, mais la Libye est aussi une zone refuge générant un trafic important à travers le Niger.

En Centrafrique, nous participons à la mission de la force *Sangaris* face à une situation plus calme mais toujours fragile. Le renseignement permet de suivre les deux principaux acteurs de la crise, les anti-Balaka et les ex-Seleka, dont les vellétés de pouvoir demeurent prégnantes, alors que les instances de transition peinent à les désarmer.

Enfin, en Irak, nous avons déployé un large dispositif de recueil de renseignement en appui des frappes de nos aéronefs de l'opération *Chammal* et de ceux de la coalition. Il nous permet de mieux appréhender Daesh, cet adversaire proto-étatique d'un genre nouveau, aujourd'hui temporairement à l'arrêt au nord de l'Irak, mais toujours offensif dans la province d'Al-Anbar et en Syrie.

Il a aussi facilité l'intégration de la France au sein des instances de commandement américaines, en renforçant notre crédibilité grâce à du renseignement précis, fort apprécié de nos alliés.

Bio express

Né le 20 juin 1960, Christophe Gomart est admis à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr en 1981. Il choisit de servir dans l'arme blindée et cavalerie.

Il a effectué trois séjours au 13^e régiment de dragons parachutistes qu'il commanda, après avoir été chef d'équipe de recherche aéroportée et chef du bureau opérations. En dehors de ces affectations, il a également servi en tant que :

- 1983-1984 : stagiaire à l'École d'application de l'arme blindée et cavalerie à Saumur.
- 1988-1990 : instructeur à l'école spéciale militaire de Saint-Cyr.
- 1990-1992 : commandant d'escadron de chars AMX30B2 au 2^e régiment de chasseurs.
- 1992-1995 : officier communication au service d'information et de relations publiques des armées.
- 1995-1996 : École de guerre.
- 1996-1997 : cours Supérieur Interarmées à Paris.
- 1999-2003 : officier opérations recherche humaine à la DRM.
- 2003-2005 : chef de corps du 13^e RDP.
- 2005-2006 : officier d'état-major à l'inspection générale des armées (terre).
- 2006-2008 : chef du bureau réservé du cabinet du ministre de la Défense.
- 2008-2011 : adjoint au coordonnateur national du renseignement à la présidence de la République.
- Promu général de corps d'armée le 1^{er} août 2013.
- 2011-2013 : commandant des opérations spéciales (COS).

En parallèle de cet appui direct aux opérations, la DRM fait un effort sur l'anticipation dans trois zones de crise importantes.

■ **En Afrique** d'abord, nous suivons avec intérêt l'évolution de la situation sécuritaire en Libye. Le lien avec le Sahel est évident, comme l'illustre la présence récurrente de chefs des groupes armés terroristes, principalement dans le sud, mais aussi dans plusieurs villes côtières libyennes.

La situation au nord est devenue encore plus complexe, avec les forces nationalistes du gouvernement de Tobrouk affrontant principalement les groupes islamistes de Fayjr Libya, qui combattent les groupes affiliés à Daesh, surtout dans le bassin de Syrte. Les perspectives demeurent sombres. Plus au sud, l'avancée de Boko Haram a été à ce stade stoppée, mais le groupe terroriste, récemment inféodé à Daesh par opportunisme médiatique, représente toujours une menace, non seulement pour la stabilité du Nigeria, mais aussi pour ses voisins camerounais, nigériens et tchadiens. Le Tchad a un rôle moteur dans la dynamique de reconquête, mais son engagement dans la durée se révèle compliqué.

■ **Au Proche-Orient**, la Syrie fait toujours l'objet de notre attention, en dehors de la problématique de Daesh, dont la zone d'action se moque des frontières, et qui combat aussi bien les forces du régime que des groupes kurdes et d'autres groupes de l'insurrection.

Que cette insurrection soit modérée ou radicale, nous

assistons à une radicalisation constante. La frange modérée est réduite à la portion congrue, et les alliances tactiques d'opportunité contribuent au passage de nombreux groupes islamistes sous la coupe des djihadistes ou des radicaux.

• Le Liban souffre aussi des conséquences directes du voisinage de cette crise, et ses forces armées combattent les groupes djihadistes, notamment dans la Bekaa et le massif du Qalamoun, en coordination avec le Hezbollah et parfois avec l'appui de l'aviation syrienne.

La discorde entre les acteurs libanais connaît un apaisement du fait de l'union contre l'accroissement de la pression djihadiste dans l'est du pays.

• Au Yémen, la situation est chaotique, comme on a pu le voir (...) avec le retrait de nos ressortissants grâce aux moyens de la marine nationale. L'Arabie saoudite a affirmé son leadership régional en montant une vaste coalition sunnite contre les forces anti-Hadi. Les frappes aériennes, qui sont essentiellement le fait de l'Arabie saoudite et surtout des Émirats arabes unis, n'ont pour l'heure pas entamé les positions adverses.

Le niveau de menace contre les intérêts français au terminal gazier de Balhaf, où opère Total, est en augmentation du fait du bénéfice que pourrait tirer Al-Qaïda dans la péninsule Arabique (AQPA) de la guerre actuelle. Les pro-Hadi et anti-Hadi n'ont pas intérêt, pour leur part, à menacer les intérêts occidentaux à ce stade.

■ **En Europe**, la DRM contribue directement, et depuis le début des événements, à l'appréciation de la situation en Ukraine. (lire encadré ci-contre)

Nous suivons avec attention l'application des accords de Minsk et le respect du cessez-le-feu par les séparatistes et par les forces armées ukrainiennes, même si une trentaine de coups de feu et tirs d'artillerie sont échangés par jour. Nous gardons naturellement un œil sur les déploiements russes de l'autre côté de la frontière et en Crimée, et sur toutes les activités militaires de la Russie, tant sur son territoire qu'à l'extérieur de ses frontières.

L'anticipation est complétée par notre aptitude à maintenir une veille stratégique sur les régions prioritaires du globe.

Le suivi des grandes puissances militaires, notamment des puissances dotées de l'arme nucléaire, demeure fondamentale. À titre d'exemple, la Russie dont la présence dans de nombreux dossiers sécuritaires, de l'Ukraine à la Syrie en passant par l'Iran, justifie le fait de faire effort concernant cet acteur stratégique essentiel.

• La Chine, bien évidemment, poursuit l'accroissement de ses capacités militaires, notamment navales, et est toujours très active en mer de Chine méridionale. Nous avons pu assister, ces jours derniers, à la première évacuation de ses ressortissants au Yémen par sa marine, comme nous avons

Les Russes n'allaient pas envahir l'Ukraine

Extrait de l'audition du GCA Christophe Gomart devant la Commission de la défense nationale et des forces armées à l'assemblée nationale, le 25 mars 2015 :

« Nous avons d'excellentes relations avec le commandant suprême allié Transformation (SACT) et les notes de renseignement de la DRM alimentent d'ailleurs la réflexion de l'OTAN. (...) La vraie difficulté avec l'OTAN, c'est que le renseignement américain y est prépondérant, tandis que le renseignement français y est plus ou moins pris en compte – d'où l'importance pour nous d'alimenter suffisamment les commandants de l'OTAN en renseignements d'origine française.

L'OTAN avait annoncé que les Russes allaient envahir l'Ukraine alors que, selon les renseignements de la DRM, rien ne venait étayer cette hypothèse – nous avons en effet constaté que les Russes n'avaient pas déployé de commandement ni de moyens logistiques, notamment d'hôpitaux de campagne, permettant d'envisager une invasion militaire et les unités de deuxième échelon n'avaient effectué aucun mouvement. La suite a montré que nous avons raison car, si des soldats russes ont effectivement été vus en Ukraine, il s'agissait plus d'une manœuvre destinée à faire pression sur le président ukrainien Porochenko que d'une tentative d'invasion. »

assisté, ces derniers mois, à sa première *circumnavigation*. Il en va de même de ses sous-marins.

● Enfin, l'Iran soutient le régime syrien, le gouvernement irakien et les milices chiïtes qui combattent en Syrie et en Irak. S'agissant de la crise yéménite, il adopte une posture humanitaire et appelle à une solution négociée. Ce constat illustre notre premier enjeu majeur, qui est de répondre à une sollicitation croissante générée par la multiplication des crises et des conflits ayant un impact sur les intérêts vitaux de notre nation.

« *[Au Mali], la population est payée 450 € pour poser une mine ; lorsque celle-ci a explosé sous un véhicule, elle perçoit environ le double.* »

Comme je l'ai évoqué dans ce tableau rapide de notre engagement, l'adversaire que combattent nos armées en opération ou qu'elles pourraient avoir à combattre a résolument changé.

Nous ne faisons pas directement face à des armées organisées et étatiques, mais à des groupes, d'envergure variable, dont la nature semble de plus en plus proto-étatique. Daesh, Boko Haram ou même les séparatistes ukrainiens disposent d'armées plus ou moins organisées pour atteindre des objectifs politico-stratégiques, des buts de guerre, très clairs, de l'imposition d'un califat à l'établissement de républiques autonomes.

Ils combattent donc en mêlant modes d'action conventionnels, embuscades, offensives ou manœuvres défensives rétrogrades, et modes d'action asymétriques comme les attaques suicides ou les engins explosifs improvisés, ces pièges plus ou moins complexes qui frappent nos forces au sol.

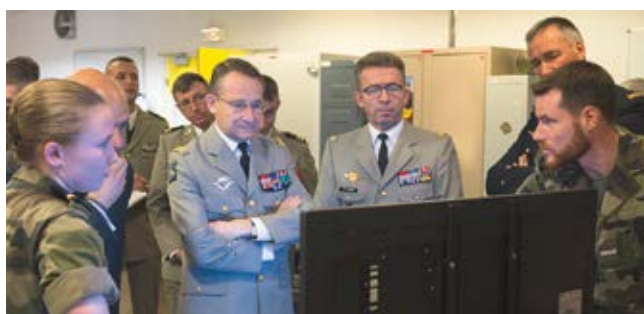
Ainsi, les groupes armés terroristes du Mali ont abandonné leurs colonnes de pick-up pour se déplacer à moto, moins visibles, et poser discrètement ces pièges, tirer des roquettes ou tendre des embuscades. La population est payée 450 euros pour poser une mine ; lorsque celle-ci a explosé sous un véhicule, elle perçoit environ le double.

« *Pour rester dans le match, j'ai besoin de près de 300 postes supplémentaires.* »

Daesh se fond dans la population, se déguise grâce aux uniformes volés des forces irakiennes et stocke armes et munitions dans les hôpitaux ou les mosquées. Leur réversibilité est saisissante : ils apprennent très vite des erreurs du passé. L'emploi qu'ils font des moyens de communication est soumis à des règles strictes de sécurité pour éviter d'être interceptés. Cet adversaire s'est aussi approprié la révolution de l'information et est résolument moderne. Ils peuvent ainsi communiquer sur Internet sans être détectés. C'est aussi un vecteur formidable des opérations d'influence que cet adversaire manie avec un réel professionnalisme.

Les vidéos de Daesh sont un modèle de communication maîtrisée pour exploiter les failles de nos sociétés connectées, influencer nos opinions publiques et rallier de nouveaux combattants. Daesh recrute plus qu'il ne perd de soldats.

Cette menace est désormais continue. L'ennemi que nos forces combattent au loin, en Irak ou au Sahel, est lié à la menace proche, celle qui a récemment frappé sur notre territoire national. La globalisation de la menace



Le 19 janvier 2015, le général d'armée Pierre de Villiers (CEMA) et le GCA Christophe Gomart dans les locaux de la DRM.

qu'évoquaient les deux derniers *Livres blancs sur la sécurité et la défense nationale* est une réalité à laquelle tous les services de renseignement sont confrontés.

Face à un adversaire aussi résolu, nous avons également à assimiler un flux croissant d'informations. La modernisation de nos capteurs et l'accroissement de nos capacités, auxquels j'ajouterai la nécessité de prendre en compte ce que nous appelons les sources ouvertes comme Internet et les réseaux sociaux, génèrent une arrivée massive d'informations qu'il faut traiter.

Nous devons y déceler les signaux d'alerte, plus ou moins faibles, qui nous permettront d'agir immédiatement et d'anticiper les actions de l'adversaire. Il s'agit d'un défi majeur que nous devons relever, afin de ne pas risquer d'être asphyxiés et saturés.

Nous devons intégrer le contexte contraint, que vous connaissez bien, dans lequel évoluent nos armées. Certes, la fonction connaissance-anticipation a bénéficié des faveurs du dernier *Livre blanc* et de la loi de programmation militaire. La prochaine revoyure devrait aussi, je l'espère, nous être bénéfique.

Audition [Directeur du renseignement militaire]

La DRM, toutefois, n'est pas autonome dans l'attribution de ses ressources humaines, financières et programmatiques. Elle dépend totalement des armées dans ces domaines. Sans réelle liberté d'action, elle est donc soumise aux mêmes contraintes globales des armées, notamment dans la déflation des effectifs.

Quelles sont les perspectives ? Consciente de ces enjeux, s'appuyant sur les directives du ministre de la défense et du CEMA, inscrites pour ce dernier dans son ordre aux armées Cap 2020, la DRM conduit depuis bientôt deux ans une transformation en profondeur. L'idée est de pouvoir continuer à remplir notre mission de renseignement au profit de nos armées, en gardant un temps d'avance sur l'adversaire d'aujourd'hui et de demain.

Ce projet se décline en de nombreux chantiers, qui mobilisent les 1 600 hommes^[3] et femmes de mon service à Paris, à Creil et à Strasbourg. Je vous citerai trois des nombreuses pistes de ce projet que j'estime essentielles.

■ La première concerne ce que les Anglo-Saxons appellent le *Geospatial intelligence* (*GEOINT*). Notre ambition est de pouvoir fournir un renseignement complet, fruit de la fusion de tous les types de renseignement, précis, géolocalisé et actualisé sur un support numérique adapté, sorte de *Google Earth* consacré au renseignement, où tous peuvent accéder aux informations de façon permanente, sur un visualisateur.

La DRM a donc créé un centre dédié, le centre de renseignement géospatial interarmées (CRGI), début janvier, à Creil. C'est une véritable start-up d'une trentaine d'experts qui appuie déjà les opérations de *Barkhane* au Sahel. Nous voulons, à terme, être capables de fournir des produits ad hoc, aussi bien aux forces en opérations qu'aux analystes de la DRM et aux autorités qui en ont besoin pour éclairer leurs décisions.

■ Nous voulons aussi améliorer la gestion de notre ressource humaine. (...) Des solutions techniques d'automatisation et de traitement existent aujourd'hui pour résoudre la gestion du *big data*^[4]. Il faut toutefois disposer de personnel pour servir ces systèmes.

En outre, un certain nombre d'activités n'a pas encore pu être automatisé : seuls l'œil et le cerveau humains permettent d'interpréter précisément les photos, seuls l'oreille et le cerveau humains arrivent aujourd'hui à reconnaître précisément des voix interceptées. Nous avons donc besoin d'une ressource humaine de qualité et en quantité.



© DR

La LPM prévoyait une augmentation de nos effectifs à hauteur de 75 postes sur sa durée. Nous faisons face cependant depuis plusieurs années à un déficit chronique lié à la non-réalisation de nos effectifs et au manque dans des spécialités importantes comme les interprètes photos, qui sont capables de détecter sur des images satellites ce que tout quidam ne voit pas ; ou les linguistes d'écoute, qui exploitent et traduisent les interceptions électromagnétiques.

À ce jour, j'estime, pour relever tous les défis que je vous ai décrits et surtout « pour rester dans le match », que j'ai besoin de près de 300 postes supplémentaires.

Je dispose d'une ressource très variée qui compte près de cinquante statuts différents. Nous avons la chance de pouvoir profiter d'une alchimie intéressante de militaires – en majorité à 79% – et de civils – 21% – d'expérience opérationnelle et d'expertise universitaire, de jeunesse et d'ancienneté, d'hommes et de femmes – près de 28% – de fonctionnaires et de contractuels. Je souhaite valoriser cette richesse et je veux donc faire un effort sur l'attractivité des parcours professionnels.

Pour le personnel militaire, la réalisation des effectifs est la priorité dont je me suis ouvert au CEMA et aux gestionnaires des armées. Pour le personnel civil, nous souhaitons avancer dans la création d'un statut d'emploi offrant une plus grande lisibilité de carrière à nos agents, et permettant de leur offrir des perspectives de responsabilité.

En collaboration avec le coordonnateur national du renseignement, nous avons appuyé les initiatives de la communauté nationale dans ce sens et dans celui du développement d'une plus grande mobilité entre les services de renseignement.

■ Je crois enfin que la coopération entre les services est une clef de la réussite de nos missions propres, au profit de l'intérêt général. Le processus de mutualisation des capacités, motivé par la LPM, progresse bien et ne pose pas à ce jour de difficulté manifeste. Nous avons initié un embryon de coopération opérationnelle avec la mise en place d'une cellule composée d'agents des six services de renseignement, au cœur du centre de planification et de conduite des opérations, boulevard saint-germain, en appui des opérations des armées en Irak.

Cette cellule, baptisée Hermès, a tracé la voie d'une plus grande interaction entre les services, d'un échange dynamique et efficace de renseignement au profit de l'action militaire.

Face à une menace globalisée, les services de renseignement doivent offrir une réponse globale. ■



[3] La DRM emploie 1 600 personnes, dont 80% provenant des trois armées, des services et de la gendarmerie, et 20% du civil.

[4] : Big data : ensembles de données tellement volumineux qu'ils en deviennent difficiles à travailler avec des outils classiques de gestion de base de données ou de gestion de l'information.

Être l'interlocuteur de l'institution et des jeunes

La première assemblée générale de l'année 2015 s'est tenue le samedi 25 avril 2015 à l'amphithéâtre De Bourcet à l'École militaire. Voici le compte-rendu de cette AG.

Le Président a présenté le bureau élu par le conseil d'administration la veille de l'assemblée générale :

■ Secrétaire général : lieutenant-colonel Laurent (R) Tourtois, réélu ;

■ Trésorier général : commissaire en chef de 2^e classe (H) Alain Layrac, réélu ;

■ Trésorier adjoint 1 : chef de bataillon (H) Fernand-Paul Berthenet, réélu ;

■ Trésorier adjoint 2 : colonel (R) Hervé Boca, réélu,

■ Trésorier adjoint 3 : lieutenant-

colonel (H) Robert Fouillot, élu ;

■ Secrétaire adjoint 1 : lieutenant-colonel (R) Stéphane De Pauw, réélu ;

■ Secrétaire adjoint 2 : chirurgien-dentiste en chef (R) Paul-Jean Chouteau, réélu.

SITUATION FINANCIÈRE

Le commissaire en chef de 2^e classe Alain (H) Layrac, trésorier général, et le capitaine (R) Yves Dalmasie, comptable, ont présenté la situation financière de l'UNOR. Celle-ci se

résume dans les tableaux ci-dessous. L'assemblée générale a approuvé à l'unanimité la situation présentée et a félicité le capitaine (R) Dalmasie pour la qualité de son travail.

APPROBATION DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT POUR L'EXERCICE 2013

La commission de contrôle des finances s'est réunie le 28 mars 2015 au siège de l'UNOR. Elle a certifié que les comptes annuels faisant apparaître

Bilan gestion 2014

ACTIF	Exercice N			N-1 Net	PASSIF	Exercice N net	Exercice N-1 net
	Brut	Amortissements et provisions	Net				
Actif immobilisé :					Capitaux propres		
Immobilités incorporelles					Capital	3 595	3 595
- Fonds commercial					Ecart de réévaluation		
- Autres					Réserves :		
Immobilités corporelles	72 895	72 895			- Réserve légale		
Immobilités financières	6 021		6 021	6 021	- Réserves réglementées		
TOTAL I	78 916	72 895	6 021	6 021	- Autres	48 285	54 378
Actif circulant :					Report à nouveau		
Stocks et en-cours (autres que marchandises)					Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	(22 684)	(6 094)
Marchandises					Provisions réglementées		
Avances et acomptes versés sur commandes					TOTAL I	29 195	51 879
Créances :					Provisions pour risques et charges (II)	37 000	37 000
Clients et comptes rattachés				2 591	Dettes		
Autres	5 018		5 018	4 456	Emprunts et dettes assimilées		
Valeurs mobilières de placement					Avances et acomptes reçus sur commandes		
Disponibilités (autres que caisse)	68 363		68 363	96 373	Fournisseurs et comptes rattachés	5 192	4 433
Caisse	20		20	4	Autres	8 035	16 182
TOTAL II	73 401		73 401	103 425	TOTAL III	13 227	20 614
Charges constatées d'avance (III)					Produits constatés d'avance (IV)		(48)
TOTAL GENERAL (I+II+III)	152 317	72 895	79 422	109 446	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	79 422	109 446

un déficit de 22 684 € pour un total de bilan de 79 422 €, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Il faut savoir que la subvention accordée par le ministère de la Défense a été de 41 000 € pour 2014. Sur ce point la commission rappelle la variation décroissante de la subvention au cours de ces quatre dernières années : 72 000 € (2011), 71 000 € (2012), 50 000 € (2013), 41 000 € (2014).

En conclusion et sous réserve des observations précitées, la commission estime que rien ne s'oppose à ce que l'assemblée générale accorde quitus de leur gestion tant aux membres du conseil d'administration qu'au trésorier général.

Quitus est donné à l'unanimité par l'assemblée générale au trésorier général et aux administrateurs de l'UNOR.

COMMISSION DE CONTRÔLE

Les membres de la commission de contrôle actuels sont renouvelés

dans leurs fonctions : enseigne de vaisseau de 1^{re} classe (H) Jean-Louis Hemmer, lieutenant-colonel (H) Jean-Pierre Verrier, colonel (H) Pierre Kuntzmann, colonel (R) Etienne Oswald.

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITÉS 2014

Si une fois encore le contexte actuel est des plus critiques pour cette année, et si la conjoncture économique n'inspire pas une augmentation des moyens à l'égard des réserves, l'actualité internationale et les événements tragiques qui se sont déroulés sur notre territoire font ressurgir la nécessité d'entretenir et de développer efficacement la réserve pour pallier la diminution des effectifs de l'armée d'active.

■ L'UNOR via son fonctionnement

L'UNOR a soutenu les AOR au travers de subventions pour les manifestations proposées par celles-ci comme les raids, les marches, les activités de montagnes, les tirs et les activités de cohésion impliquant notre jeunesse au sein de lycées ou collèges lors de



Dépôt de gerbe par le colonel (R) Jacques Vitrolles et le capitaine de corvette (R) Yves Germani, de l'Association des cadres de réserve français aux États-Unis (ACREFEU).

la réalisation de rallyes. Ces aides sont accordées à partir de dossiers correctement élaborés, mais aussi de l'audience et de l'activité réalisées sans sous-estimer les cotisations remontées par le trésorier de l'AOR concernée. En effet, notre ressource principale (la subvention du MINDEF) diminue d'année en année ; aussi nous faut-il obtenir les comptes rendus des activités réalisées au sein des AOR, faire quasiment un dossier de presse, montrant à l'Institution le rayonnement,

Compte de résultat 2014

CHARGES (Hors taxes)	Exercice N Net	Exercice N-1 Net	PRODUITS (Hors taxes)	Exercice N net	Exercice N-1 net
CHARGES D'EXPLOITATION :			PRODUITS D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	5 264	4 958	Ventes de marchandises		
Variation de stock (marchandises)			Production vendue (biens et services)	47 599	52 007
Achats d'approvisionnement			Production stockée		
Variation de stock (approvisionnement)			Production immobilisée		
Autres charges externes	86 569	104 744	Subventions d'exploitation	41 000	50 000
Impôts, taxes et versements assimilés			Autres produits	49 097	73 407
Rémunération du personnel	46 380	46 380	Produits financiers	432	680
Charges sociales	26 889	27 560			
Dotations aux amortissements					
Dotations aux provisions					
Autres charges					
Charges financières	46	63			
TOTAL (I)	165 147	183 704	TOTAL (I)	138 127	176 093
CHARGES EXCEPTIONNELLES (II)	2	2	PRODUITS EXCEPTIONNELS (II)	4 338	1 519
IMPOTS SUR LES BENEFICES (III)					
TOTAL DES CHARGES (I+II+III)	165 149	183 706	TOTAL DES PRODUITS (I+II)	142 464	177 612
BENEFICE OU PERTE	(22 684)	(6 094)			
TOTAL GENERAL	142 464	177 612	TOTAL GENERAL	142 464	177 612

l'influence et la représentativité de la réserve en générale et plus précisément de l'UNOR sur notre territoire. Cela nous permet ainsi pour l'année suivante de consolider, et d'étayer sereinement une demande de subvention nettement plus importante du fait des actions menées par nos associations.

■ L'UNOR et son environnement

Pour mémoire, un des objectifs de l'UNOR est d'être présent et visible partout et le plus souvent possible. Hélas, ce n'est pas toujours possible avec les nombreuses contraintes tant professionnelles ou familiales rencontrées par nos membres, sans négliger les délais de transport.

Néanmoins, notre président s'est rendu à de nombreuses reprises au Conseil supérieur de la réserve militaire (CSRМ), et notamment le mercredi 26 février pour le groupe de travail reconstruction des ACM, présidé par le colonel (R) Bon en tant que membre du Comité de liaison Défense du MEDEF.

- Le 25 juin, c'est notre délégué général qui s'est rendu au CSRМ pour la nouvelle présentation de celui-ci, le contre-amiral Antoine de Roquefeuil laissant la place à celui qui allait devenir général à compter du 1^{er} août, le général de brigade Thierry Beckrich précédemment en charge de la gestion de tous les brevetés. Il a été présenté à cette réunion un point de situation des armées, avec des voyants au rouge, pour une situation géostratégique alarmante et instable et surtout une baisse inquiétante des effectifs et des moyens. Une nouvelle organisation a été mise en place sous la direction de son nouveau Secrétaire général.

- Notre Président a assisté à la première réunion sur la JNR, où il a été fait des propositions dont une sur le parrainage des jeunes avant leur parcours citoyen. Le CSRМ compte sur l'UNOR, et plus spécialement son maillage, pour avancer sur ce sujet. Le LCL (R) De Pauw a été désigné pour mener une commission sur ce point.

- Certains délégués aux réserves des armées, des services et de la gendarmerie, hormis le DRAT, ont quitté leur fonction à l'été 2014. Le général de brigade aérienne (2s) Jarry a été reconduit pour un an, en qualité d'adjoint, sous les ordres du général de division Destremau affecté à l'EMA/RH, comme sous-chef performance et DIAR en titre.

- La JNR 2014 a été un moment fort, déclinée sur plusieurs jours avec des activités toujours en augmentation depuis 2012 sur l'ensemble du territoire. Par exemple, le 1^{er} Trophée des réserves s'est déroulé le 6 avril, sous l'égide du CSRМ, avec un financement partiel de la FNASOR et de l'UNOR pour identifier les participants à l'aide de maillots dédiés à cette manifestation. Les réservistes étaient intégrés au sein du Marathon de Paris (hélas pour 13 km seulement diront les plus sportifs). Ces 109 réservistes (opérationnels et citoyens) ont tous parcouru cette distance sous un temps serein. Hélas, la remise des récompenses s'est déroulée dans l'enceinte de la caserne Carnot en bordure du Bois de Vincennes, mais cette opération aurait mérité une cérémonie extérieure avec le public pour renforcer le lien armée-Nation.

- Le 9 avril, toujours dans le cadre de la JNR : présence de l'UNOR à la rencontre Réserve/Entreprises au sein de la prestigieuse bibliothèque du lycée Henry IV. Il est dommageable que les contraintes d'horaires du MINDEF ne nous aient pas permis d'échanger avec lui durant ce moment propice et privilégié.

Bien entendu, d'autres activités se sont tenues pendant la JNR tant en Métropole et qu'Outre-Mer avec nos associations nationales et territoriales. À cette occasion, nous renouvelons nos demandes de compte-rendu à faire remonter au siège de l'Union, pour la traçabilité de nos actions et l'information du commandement.

- Pour les autres instances, nos membres jeunes, et moins jeunes, participent et renforcent la DICoD ainsi



© Denys Chappey

Autour du Président Vitrolles, le colonel (R) Philippe Montalbot, 1^{er} vice-président, le lieutenant-colonel (R) Stéphane De Pauw, secrétaire adjoint, et le colonel (H) Olivier de France, délégué général.

que le SEDAC pour les cérémonies telle le 14 juillet avec à leur tête le capitaine de corvette (R) Philippe Jardin, la capitaine (R) Jean-Christophe Tisserand (délégué jeunes) et M. Denys Chappey (chargé de communication à l'UNOR).

- Cette année, d'autres moments forts ont eu lieu, comme la commémoration du débarquement en Normandie, le 6 juin, où notre Président était présent ainsi qu'à Toulon, le 15 août, avec une participation à la revue navale sur le porte-avions Charles-de-Gaulle en présence du président de la République.

- Il ne faut pas oublier non plus la participation de l'UNOR à la Commission armées-jeunesse, où nos jeunes camarades, au nombre de huit officiers, s'impliquent avec dynamisme et conviction dans diverses commissions. Que leur travail soit ici remercié.

■ L'UNOR et son action internationale

L'année 2014 a vu la fin de la présidence de la CIOR confiée à la France depuis 2012, via le commissaire en chef de 2^e classe (R) Richard Roll. Le général Philippe Breedlove, *Supreme Allied Commander Europe* a déclaré : « Depuis sa création en 1948, la CIOR n'a jamais été aussi forte. Les forces de l'OTAN bénéficient à l'évidence, des compétences et de l'expérience des membres de la CIOR. Ces derniers apportent l'expérience issue d'autres environnements de travail, à l'inverse, les officiers de réserve de la CIOR amènent toute leur expérience militaire dans leur emploi civil, que ce soit l'industrie, les affaires ou l'administration ».

La vie de l'UNOR [**Assemblée générale**]

Dans le cadre des réalisations de la présidence française nous évoquerons :

- la coopération très active avec le Comité des forces de réserve nationales (CFRN),
 - les échanges de bonnes pratiques de gestion entre les associations nationales membres,
 - la valorisation des compétences de la CIOR au sein du réseau multinational de l'OTAN,
 - les congrès de Brno en 2013, de Fulda en août 2014, et la préparation du congrès de 2015 aux États-Unis,
 - les deux exercices majeurs ACM (action civilo-militaire) et CIMIC (*Civil Military Cooperation*),
 - la semaine de géopolitique et les travaux des différents comités dans lesquels la France est présente,
 - la compétition militaire où notre pays a eu de bons résultats,
 - l'académie des langues,
 - l'enrichissement des différentes réunions CIOR à Paris, Bruxelles et Lille.
- De nombreuses informations sont sur le site de la CIOR : www.cior.net

■ L'UNOR et sa communication

- Notre revue *Armée & Défense*, outre la modernité dans sa présentation, propose des articles de qualité qui nous permettent d'avoir des abonnés assidus et quasi stables (-7% en 2014). La qualité des écrits appelle la quantité des lecteurs et inversement ; vos articles sont aussi les bienvenus. Il nous faut souligner le travail du rédacteur en chef qui a également la gestion du site Internet de l'UNOR (www.unor-reserves.fr) contribuant à nous faire connaître à l'extérieur et qui est souvent consulté.
 - Nous allons intégrer une rubrique d'appel aux dons pour notre association reconnue d'utilité publique sur notre site Internet. Ces dons défiscalisés à hauteur de 66%, permettront de compenser, du moins nous l'espérons, la baisse de la subvention de notre ministère de tutelle.
- Le rapport moral s'achève, mais il se doit de citer le travail de nos deux

permanents au siège en la personne du colonel (H) Olivier de France, délégué général, et du capitaine (H) Yves Dalmasie, notre comptable. Ils sont les chevilles ouvrières de notre Union, auquel s'ajoute aussi notre rédacteur en chef le capitaine (R) Lionel Petillon, notre photographe M. Denys Chappey, sans oublier notre conseil d'administration et notre bureau national.

Enfin, dans un autre domaine, celui de l'ASUNOR, n'oublions pas non plus les deux appartements de Nice, rénovés depuis peu et qui sont en mesure d'offrir à des conditions avantageuses des séjours agréables à nos camarades, tout en apportant une ressource financière à notre association.

Bien entendu, nos actions sont au service de notre Union, pour servir la réserve, la défense de notre pays. Depuis la suspension du service national, la société civile est la grande contributrice de réservistes. L'UNOR doit être la vitrine de la réserve et le point de contact pour les extérieurs à celle-ci.

Aussi, nous nous devons d'être encore plus efficaces ; il faut que notre Union reste un interlocuteur crédible mais aussi inévitable, inéluctable, obligatoire, nécessaire et fondamental, tant pour les institutionnels que pour les jeunes camarades qui vont venir renforcer nos rangs. C'est pour nous vital. Nous nous devons impérativement de réussir !

Vive l'UNOR ! Vive la France !

Le rapport moral et d'activités 2014 est adopté à l'unanimité par l'assemblée générale.

NOUVEAUX ADMINISTRATEURS À L'ASUNOR

Suite au conseil d'administration qui s'est tenu la veille, le vendredi 24 avril, deux administrateurs ont été élus pour siéger à l'ASUNOR.

Il s'agit du médecin en chef (H) Jean-Jacques Thureau et de l'ingénieur en chef de 2^e classe (H) Alain Courtois.

RETOUR SUR LA JNR

Le Président a tenu à féliciter le LCL (R) De Pauw et M. Chappey qui ont été les pilotes de cette mission tout au long de l'année. Les activités ont été nombreuses et variées au niveau national et territorial ; certaines associations organisant des rallyes lycéens. Dans son intervention lors de la remise des prix réserve/jeunesse au CNAM, le ministre de la Défense a insisté sur les points suivants :

- les armées ont besoin maintenant de l'appui d'une réserve forte sous toutes ses formes ;
- la refonte de la loi de 2009 sur les réserves est en cours au niveau du cabinet ;
- la réserve peut devenir un relais puissant pour les entreprises ;
- le nombre de jours accordé par l'employeur doit augmenter ;
- les délais de convocation des réservistes doivent être raccourcis et arriver à du quasi immédiat.

LES RAPPORTS AVEC LES DMD

Au travers de ses visites dans les régions et des remontées d'information en particulier dans le cadre de la JNR, le Président s'est rendu compte que les contacts avec quelques DMD étaient difficiles voire tendus. Il est capital que dans le contexte national actuel, suite aux attentats de janvier dernier, que les relations soient bonnes. Nos associations nationales et territoriales sont pleines de bonne volonté et ont le désir de servir. Elles sont prêtes à apporter leur concours bénévole sur le territoire local. Le DIAR attend du président de l'UNOR un rapport qui ne soit pas polémique mais constructif en apportant des idées. Pour cela, il est très important que les présidents régionaux et locaux fassent remonter l'information au siège de l'UNOR afin de réaliser ce travail.

Avant de conclure, le Président Vitrolles a remercié tous les participants venus nombreux et a invité tout le monde à se retrouver à l'Arc de Triomphe pour le ravivage de la Flamme. ■

Les Diables rouges préparent leur avenir

Le 152^e régiment d'infanterie de Colmar a organisé le premier colloque entreprises-défense d'Alsace fin avril.

La cellule rayonnement régimentaire dirigé par le LCL (R) Marc Gomez a invité le 30 avril dernier, une trentaine de sociétés locales et régionales. Réunis dans les locaux du régiment, leurs représentants ont pu assister à des interventions et à une présentation de matériels et d'outils de simulation. Cette initiative voulue par le lieutenant-colonel Laurent Hasard, chef de corps du 152^e RI et DMD du Haut-Rhin, avait pour but de montrer les spécificités du métier de soldat aux différents acteurs économiques d'Alsace et de Lorraine Sud : 90% des militaires du régiment sont sous contrat ; certains d'entre eux changeront bientôt d'orientation professionnelle afin d'entrer dans une carrière civile.

Cette manifestation était organisée en partenariat avec le pôle Défense Mobilité (organisme chargé de la reconversion des militaires), les CRED (conseiller réserve entreprises-défense) d'Alsace et de Lorraine Sud, et le CiDAN (association Civisme défense armée nation).

PRISE D'ENGAGEMENTS

Pouvoir accéder à un formidable vivier pour les entreprises locales voulant employer des « Diables Rouges » qui souhaitent quitter l'Institution, est un atout indéniable pour ces sociétés. Les savoir-faire et un savoir-être acquis par les futurs ex-militaires sont une vraie valeur ajoutée.

La présence de toutes les catégories du tissu économique (SNCF, Timken,



Présentation du véhicule blindé de combat de l'infanterie (VBCI) aux représentants des entreprises civiles.

Libherr, Securitas...) a pu démontrer leur intérêt au monde militaire.

Le programme proposé de cette matinée était :

■ Interventions :

- mot d'accueil du chef de bataillon Pierre Houdaille, en l'absence du LCL Christophe Hesry, chef de corps par suppléance ;

- présentation du 152^e RI et de son implantation historique en Alsace ;

- présentation de la mission du pôle Défense Mobilité ;

- présentation de la réserve opérationnelle et citoyenne ;

- présentation de la mission du conseiller réserve entreprises-défense.

■ Exposition statique et explications :

- véhicule blindé de combat de l'infanterie (VBCI) ;

- véhicule blindé léger (VBL) ;

- simulateur de tir d'équipage et de section (STES VBCI) ;

- simulateur d'instruction et d'entraînement au tir aux armes légères d'infanterie (SITTAL) ;

- salle d'honneur du 152^e régiment d'infanterie.

À l'issue du mot de conclusion du CBA Pierre Houdaille, les acteurs économiques ont pris l'engagement de proposer également leurs offres d'emploi au pôle Défense Mobilité, ce qui permettra une meilleure reconversion pour les militaires. ■

[Editorial]

Par le colonel (R) Philippe Montalbot - Premier vice-président et président national des organisations territoriales interarmées

Mes chers camarades,



Cette période de vacances est très certainement bienvenue pour extraire nos esprits du brouhaha médiatique à la surenchère incessante, pour tenter de prendre du recul, relativiser, ne pas oublier l'essentiel.

Les différents canaux d'information continue nous livrent les événements sans se préoccuper de les hiérarchiser, sans réflexion, au point de devenir inaudibles. Plus exactement, cette cacophonie marginalise les contributions des penseurs, des philosophes, ceux qui recherchent et donnent du sens.

Une évidence est pourtant apparue et fait l'unanimité : la France a besoin d'une défense nationale et d'une politique militaire appropriée.

Napoléon disait : « *Je redoute trois jours plus que cent mille baïonnettes* » ; et si l'Empereur a pu dans un élan romantique dire « j'ai fait mes plans avec les rêves de mes soldats endormis », il en fut tout autrement dans les faits pour établir sa politique militaire qui s'appuie sur les réalités démographiques, économiques, culturelles et sociales de

l'époque, avec tout l'héritage consécutif que l'on connaît.

« *Toute politique militaire doit être fondée sur les réalités* », rappelle le général d'armée Jean-Pierre Bosser (CEMAT) qui donne un nouveau cap à notre armée de terre pour bâtir un nouveau « *modèle suffisamment malléable pour traverser la prochaine décennie* », modèle appelé « *Au Contact !* ».

Deux belles réalités complémentaires, véritables bonnes nouvelles, soulagent et consolident l'institution :

La première est la forte augmentation des exportations de matériels militaires, aidée par la chute de l'euro face au dollar américain, qui assure la pérennité des programmes. La seconde, qui concerne plutôt l'armée de terre, est la réduction de la déflation des effectifs, devenue une nécessité pour permettre un déploiement sur le territoire dans la durée.

L'ensemble des réalités a obligé à lancer la reconsidération de la loi de programmation militaire. La réserve militaire est particulièrement concernée, tant la réserve opérationnelle que la réserve citoyenne. Nos associations et leurs membres ont un rôle « non (encore...) écrit » important à tenir dans l'évolution du dispositif de la réserve.

La réserve opérationnelle doit atteindre l'effectif de 40 000, mais le plus grand déploiement envisagé concerne la réserve militaire citoyenne, constituée de bénévoles, recrutés pour compétences et réseaux spécialisés dans un vivier identifié.

C'est pourquoi il nous faut être encore plus présents et visibles, dans les départements, auprès des délégués

militaires départementaux, des unités, des établissements scolaires, des élus bien sûr, sans retenue. Au contraire, révélons notre vocation avec audace ; nous sommes permanents dans nos garnisons alors que nos interlocuteurs changent à chaque mutation.

La réactivité qui s'est imposée aux décideurs politiques est la démonstration qu'une nouvelle mobilisation est nécessaire pour guider notre société et – cela n'a échappé à personne – en particulier notre jeunesse dans le milieu scolaire. C'est notre objet, notre devoir. Chacun est concerné par ce dessein.

On fêtera peut-être ainsi plus facilement le souvenir de victoires comme Austerlitz que le bicentenaire d'une défaite, ou une rédemption.

N'oublions pas cet autre été, centenaire celui-là : 1915, temps de préparation de la deuxième offensive de Champagne, mais aussi temps de polémiques diverses et idéologiques avec « l'affaire du Sacré-Cœur ».

En terminant, je vous demande une pensée particulière, à la mémoire de notre camarade, le commandant (H) Richard Grand, administrateur de l'UNOR, président de la région Aquitaine et président de l'AOR 64 Bayonne, qui nous a quitté le 15 mai dernier. Nous perdons un ami loyal et fidèle, un acteur assidu de notre Union. Notre Union a exprimé toute son affection à ses proches.

Je vous souhaite à tous de bonnes vacances enrichissantes en suivant le conseil d'Albert Einstein : « *N'essayez pas de devenir un homme qui a du succès. Essayez de devenir un homme qui a de la valeur.* » ■



[Dessins de Noël]

Par le lieutenant-colonel (H) Yves Pire - Président de l'AORT

1 102 dessins pour nos soldats

Chaque année, l'AOR 37 se mobilise pour l'opération « Dessins de Noël pour les soldats ». En avril dernier, l'amiral Lanxade est venu à la rencontre des élèves.

En 2014, la collecte des dessins de Noël réalisée en Indre-et-Loire a porté sur 1 102 dessins exactement, sans compter une centaine envoyés directement à Solidarité Défense par une école, légèrement en retard sur le calendrier. Comme tous les ans, nous avons proposé aux enseignants de nous rendre dans les classes en vue de rencontrer les élèves et de les remercier de leur participation. Cette année fut particulière puisqu'en effet, l'amiral Lanxade, ancien chef d'état-major des armées et actuel président de l'association Solidarité Défense qui est à l'initiative de l'opération « Dessins de Noël pour les soldats », était à nos côtés dans deux établissements participants.

L'ÉMOTION DES SOLDATS

Le vendredi 3 avril 2015 à 10h00, le sergent-chef (H) Olivier Martin, président de l'Amicale départementale des sous-officiers de réserve de Touraine (ADSORT) qui, depuis le début, collabore à cette action et moi-même, avons accueilli l'amiral Lanxade et son épouse devant l'école Guillaume Louis à Montbazou. Nous avons ensuite rejoint le maire de Montbazou (accompagné de deux adjoints), le représentant de l'inspecteur d'académie et l'inspecteur pédagogique en charge du secteur, le président de la section locale de l'UNC et un membre de l'ADSORT. Après avoir rappelé le rôle de l'association Solidarité Défense auprès des soldats en Opex ou des blessés, l'amiral Lanxade a demandé aux enfants d'observer, debout,



Les enfants de l'école Guillaume Louis, à Montbazou, sont attentifs aux propos de l'amiral Lanxade.

quelques instants de silence à la mémoire des disparus.

L'amiral leur a ensuite exposé brièvement les modalités d'action de l'association. Son épouse a pris le relais en soulignant notamment l'émotion ressentie par les soldats à la réception des dessins.

Il s'en est suivi la remise des « lettres de félicitations » adressées à chaque classe par les présidents de l'AORT et de l'ADSORT. Madame Lanxade remet ensuite un cadeau à chacun des élèves et des enseignants concernés.

DES LEÇONS DE CITOYENNETÉ

Lors du déjeuner pris à l'hôtel du Grand commandement où nous fûmes reçus par le GDI Dominique Lefeuvre, commandant d'armes, l'amiral Lanxade put s'exprimer sur l'éventuelle reconduction des rencontres du jour.

Il s'y est dit très favorable et a proposé

de retrouver cette fois les enfants dans les locaux d'une mairie. Là pourrait leur être dispensées quelques leçons de citoyenneté. C'est une opportunité que nous nous devons de saisir, d'autant qu'elle s'inscrit parfaitement dans notre action visant à développer le lien armée-Nation.

À L'ÉCOLE SAINT-MARTIN

Le même scénario que celui évoqué le matin fut naturellement observé l'après-midi à l'école Saint Martin de Tours. Là, 91 élèves de trois classes différentes attendaient l'amiral et son épouse, accueillis par le directeur de l'établissement, M. Hesloin.

Ceux-ci arrivèrent accompagnés de deux des adjointes au maire de Tours, de l'inspecteur d'académie, la directrice départementale de l'ONACVG, du DMD adjoint et des présidents respectifs de l'AORT et de l'ADSORT. ■



[Visite]

Par le lieutenant-colonel (H) Paul Prieur - Vice-président de l'AORP

Chez les sapeurs-pompiers de Paris

Le 3 février dernier, 28 officiers de réserve membre de l'AORP ont visité la Brigade de sapeurs-pompiers de Paris (BSPP) au quartier central Champerret à Paris.

La présentation de la brigade fut faite par le colonel Benoit de Plinval, de l'état-major : un voyage de 200 ans dans l'Histoire. Le 1^{er} juillet 1810, un terrible incendie éclate à l'ambassade d'Autriche provoquant dix morts en raison de l'insuffisance du dispositif de sécurité. Par décret impérial du 18 septembre 1811, la lutte contre les feux à Paris est alors confiée à un corps militaire, le bataillon de sapeurs-pompiers de Paris. Cette unité devient le régiment de sapeurs-pompiers de Paris en 1867, lui-même transformé en brigade le 1^{er} mars 1967.



Les membres de l'AORP en visite chez les sapeurs-pompiers de Paris.

La BSPP en chiffres

- **Activités opérationnelles en 2013 :** 7 000 appels, 1 400 interventions par jour, 500 000 interventions sur l'année.
- **Trois domaines d'action :** le secours à personnes représente 82% des interventions, le risque technologique urbain (12%), la lutte contre le feu (4%).
- **Les effectifs** en 2015 : 8 744 hommes et femmes dont 382 officiers, 64 médecins (dont des spécialistes de médecine de catastrophe), 1 744 sous-officiers, 6 554 militaires du rang. La BSPP compte aussi 376 réservistes sous ESR (84/49/243).
- **Le budget :** 361 M € dont 80,5 M € provenant de la Direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises (DGSCGC) du ministère de l'Intérieur et 85 M € provenant de la Ville de Paris. Le restant étant financé par les départements 92, 93, 94 ainsi que par les 123 communes.

UNE DOUBLE SUBORDINATION

La BSPP fait l'objet d'une double subordination. Cette grande unité militaire relève en effet du ministère de la Défense, étant sous l'autorité militaire du général gouverneur militaire de Paris (GMP), commandant la zone Terre Ile-de-France, pour tout ce qui concerne la discipline, l'avancement et la chancellerie. Mais elle est aussi placée pour emploi sous l'autorité du préfet de police de Paris.

MISSIONS ET ZONES D'ACTIONS

La BSPP a pour mission le secours aux personnes et la défense contre les incendies. Elle assure également la lutte contre les sinistres et les catastrophes, ainsi que les risques technologiques et urbains, nucléaires, radiologiques, biologiques et chimiques (NRBC), soit environ 200 types d'interventions différentes. La BSPP est le seul service interdépartemental d'incendie et de secours en France. Sa zone de compétence s'étend sur une superficie de près de 800 km², couvrant Paris, trois départements (Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne),

ainsi que les zones aéroportuaires de Paris-Charles-de-Gaulle, Paris-Orly et Paris-Le Bourget. La couverture opérationnelle de la BSPP s'effectue au travers de 74 centres d'incendie et de secours (CIS), trois centres de secours NRBC (CIS), trois centres de secours nautiques. Chaque CIS est commandé par un capitaine. Cette vaste zone d'action présente un risque multipolaire :

- concentration humaine : 6,5 millions d'habitants, 2 millions de Franciliens/jour, 25 millions de touristes/an ;
- centre économique : 365 000 entreprises, 17 dépôts pétroliers ;



La zone d'action couverte par la BSPP en Île-de-France.

■ instances politiques et administratives : présidence de la République, 25 ministères, 2 parlements (Assemblée nationale/Sénat), 130 ambassades, des institutions internationales, 5 préfetures, 124 communes, 144 mairies,

■ réseau de transport en commun : 250 km de métro et RER, 6 grandes gares SNCF ;

■ ainsi que 500 km de conduites de vapeur sous pression, 2 000 km d'égouts et de conduites d'eau.

Enfin, la BSPP assure également la protection incendie au Centre d'essais de la DGA à Biscarosse (Landes) et au Centre de lancement d'engins Spatiaux à Kourou (Guyanne).

■ L'ORGANISATION

La BSPP dispose d'un centre de secours pour 10 km² et comprend six groupements :

■ 3 groupements d'incendie et des secours : 1^{er} GIS (PC Montmartre), 2^e GIS (PC Massena), 3^e GIS (PC Courbevoie-La Défense) ;

■ 1 groupement d'appui et de secours regroupant les domaines spécialisés NRBC, cynotechnie, interventions subaquatiques, et unités spécialisées : 4^e GAS (PC Clichy-la-Garenne) ;

■ 1 groupement de soutiens et de secours qui englobe l'état-major et les bureaux en charge de la logistique : 5^e GSS (PC Champerret) ;

■ 1 groupement formation instruction et de secours : 6^e GFIS (PC Fort de Villeneuve St-Georges).

■ LE CENTRE OPÉRATIONNEL

Le centre opérationnel nous a été présenté par la capitaine Gauyat. Ce CO (effectif : 2/16/134) est sous l'autorité technique de la compagnie télécommunication/informatique. C'est là qu'arrivent tous les appels téléphoniques passés au 18 et au 112. Ils sont soit traités, ou refusés pour ceux ne nécessitant aucune intervention.



© DR

La nature et l'importance du sinistre déclaré vont déterminer les moyens à mettre en œuvre par le centre d'incendie et de secours (CIS) concerné.

■ S'ADAPTER AUX PERSPECTIVES

La BSPP est en perpétuelle adaptation. Si les risques majeurs sur Paris et les départements périphériques sont la crue centennale de la Seine, les violences urbaines majeures et les multi attentats, la brigade devra aussi faire face à de nouveaux challenges :

■ un contexte budgétaire contraint ;

■ Un musée de tradition

Le musée de la BSPP nous a été présenté par le capitaine (R) Ranvoisy. Dans ce musée de tradition sont exposés des documents, des uniformes, des tenues de feu des différentes époques du régiment et de la brigade.

L'action de la BSPP durant les deux guerres mondiales, et notamment lors de la Libération de Paris, nous a été également présentée.

■ l'augmentation constante de la population ;

■ l'apparition des ITGH (immeubles de très grande hauteur) ;

À noter que le Grand Paris Express, dont les travaux doivent commencer prochainement, aura une incidence sur le pourtour géographique de la future métropole et donc sur le périmètre de responsabilité de la BSPP.



© DR

Le centre opérationnel de la BSPP à la Porte de Champerret (Paris).

■ Nouveau Président à l'AORP

Les statuts de l'AOR de Paris limitant à six années consécutives le mandat de son président, le colonel (R) Hervé Blasquez a cédé la présidence au colonel (R) Hervé Boca, élu par le comité directeur à l'unanimité en novembre 2014. Le colonel (R) Blasquez redevient quant à lui trésorier de l'association.



[26^e Raid-CO Côte-d'Or]

Par le major (R) Michel Escallier - Président de l'ASOR 21 et de l'ANORGEND 21

À l'assaut du fort d'Hauteville

La 26^e édition du Raid-CO Côte-d'Or s'est déroulée le 11 avril sur le territoire de Hauteville-lès-Dijon. Malgré le manque de moyens, le succès était au rendez-vous.

Cette grande compétition internationale était organisée par les associations de réservistes du département de la Côte-d'Or, l'ASOR 21 et l'AOR 21, ainsi que par la Fédération nationale des anciens des missions extérieures (FNAME).

LA « DROP-ZONE »

Depuis un quart de siècle, le Raid-CO se déroulait au mois d'octobre de chaque année. L'année 2014 fut un millésime sans édition ; mais dans un esprit de résilience, les associations organisatrices ont opté pour le déroulement d'un raid sur une seule journée en supprimant la phase nuit afin de pallier la baisse des moyens tant financiers que logistiques et humains.

Pour cela, il a été choisi un site qui permettait une unité de lieu et une possibilité de manœuvre. Plusieurs raids s'étant déroulés avec des incursions sur le territoire d'Hauteville-lès-Dijon (située sur

un plateau qui surplombe Dijon), la commune est donc choisie comme « drop-zone ».

La ville, en plus de l'accès dans le fort, met à notre disposition la salle des fêtes pour établir notre PC. Celle-ci est pourvue d'une esplanade qui sert de lieu de rassemblement pour la cérémonie. Merci à M. le maire, Jacques de Loisy, et à madame Véronique Siroux conseiller défense, qui nous ont accompagné et soutenu dans nos demandes pour l'élaboration de notre projet.

DES MOYENS RÉDUITS

L'arrivée des équipes est gérée le samedi matin par le CES (R) Luc Lepetitpas et Aline Fournier qui s'est chargée cette année du contact avec les équipes.

Nos camarades du jumelage allemand sont venus découvrir la nouvelle formule avec une équipe accompagnée de l'Oberstleutnant Andréas Meunier, officier d'état-major responsable pour la coordination armée-réservistes

Les moyens en véhicules des années précédentes étant réduit à néant, et le nombre d'équipes moindre (douze équipes de quatre raiders), trois sites de départ sont choisis : un depuis le PC (salle des fêtes) et deux au fort, distant de 1,5 km que les équipes rejoignent avec leurs véhicules.

Malgré son déroulement sur une journée, le Raid-CO des réservistes conserve une bonne dynamique concernant les épreuves proposées. Seize ateliers jalonnent le circuit et plus de soixante contrôleurs sont présents.



L'un des quatre tirs air-soft s'effectue ici dans les anciennes chambrées du fort d'Hauteville.

© M. Memard et M.-T. Ozbiot

SECOURISME, TOPO ET TIRS

Ce Raid s'est déroulé sous une météo maussade. Cependant, les faibles pluies matinales n'ont pas perturbé les différentes phases.

Le fort d'Hauteville permet l'installation d'un nombre important d'ateliers. L'équipe commence par une épreuve de secourisme qui est tenue par des contrôleurs du 511^e régiment du train d'Auxonne.

Après avoir secouru un blessé coincé sous des décombres, l'équipe se dirige vers le deuxième atelier, tenu par la FNAME où ils doivent identifier des munitions.

À l'issue, les concurrents empruntent les douves du fort puis accèdent à la partie supérieure de la fortification où une épreuve « topo » les attend. Une fois le tour d'horizon réalisé, l'équipe entre de nouveau à l'intérieur du fort et rejoint l'atelier air-soft (tenu par l'ASOR 21) avec ses épreuves de rapidité et de précision où chaque équipier réalise des tirs en enchaînement avec des répliques.

Classement général

Ce 26^e millésime est remporté par une équipe locale :

1^{er} CIRAA BA102 : coupe Mairie de Hauteville-lès-Dijon.

2^e Rhénanie Palatinat : coupe AOR 21.

3^e AOR21 : coupe ASOR 21.

Meilleure équipe aux tirs : AOR21 (coupe FNAME).

Meilleure équipe civile : les Bee Gees (coupe UNOR Bourgogne).

Meilleure équipe parcours chronométré : Rhénanie Palatinat (coupe des Diables Bleus-association Bourgogne).

Cet atelier permet d'appréhender le tir à l'arme de poing, à l'arme automatique et au fusil à pompe. Restant concentré sur la théorie de l'œil/tonneau/guidon/point à atteindre, les concurrents arrivent aux épreuves n°5 et n°6 (tenues par le CIIRAA de la BA102) où ils effectuent un tir pistolet 4.5 et carabine 4.5.

RECHERCHE, RECO, TIR À L'ARC...

La suite du parcours dans le fort est une recherche de partisan qui se trouve à la caponnière. Ceci permet aux concurrents un cheminement dans les parties sombre du fort où la lampe de poche est indispensable afin de pouvoir progresser dans les entrailles de la place forte.

La huitième épreuve (tenue par la FNAME) est un travail sur une chaîne pyrotechnique. En ayant terminé avec les épreuves dans les structures du bâtiment, l'équipe reste sur le domaine afin d'effectuer un tir à l'arc et un parcours sportif.

Bien échauffé, les concurrents sortent par l'entrée du fort et rejoignent, à pied, la salle des fêtes où l'ANORAA les attend avec une épreuve d'identification et une autre de reconnaissance et d'observation aérienne.

Une fois ces épreuves passées, débute le parcours physique avec sa montée d'adrénaline. En effet, il faut effectuer un chrono en passant par des balises (PPO), comme pour une course d'orientation. Ce parcours est également une mission avec un objectif de neutralisation au poste n°16.

En cours de chemin, les concurrents sont confrontés aux postes n°14 et n°15 à une épreuve de combat organisée par le 511^e RT, avec des FAMAS d'instruction. Puis ils doivent enchaîner par un lancer de grenade, sous l'œil du CIIRAA BA102.

Enfin une fois la mission de neutralisation – en approche commando – d'un

ennemi retranché dans une casemate réalisée, l'équipe achève son raid en rejoignant son point de départ.



Le colonel Pierre Real (DMD 21) et le major (R) Michel Escallier passent en revue les éléments du 26^e Raid-CO Côte d'or.

LA REMISE DES PRIX

La cérémonie de clôture se déroule devant la salle des fêtes où tous les raiders et contrôleurs sont réunis, ainsi qu'un bon nombre de drapeaux d'associations patriotiques.

Après la montée des couleurs, le colonel Pierre Réal (DMD 21, commandant de la B102 et de la base de défense de Dijon) passe les troupes en revue accompagné du major (R) Michel Escallier. Suit le discours du DMD 21 et la remise des trophées aux équipes classées

par le maire, Jacques de Loisy, et par les trois associations organisatrices représentées par le major (R) Escallier, président de l'ASOR 21 et délégué ANORGEND 21, du sergent-chef (H) Gilles Surirey, président de la FNAME Bourgogne et du lieutenant-colonel (H) Jean-Dominique Caseau, président de l'AOR 21.

L'esprit de citoyenneté est mis en avant par la remise d'une coupe à la première équipe civile : les organisateurs souhaitent en effet que le raid puisse participer au recrutement de la réserve de demain. Ce Raid s'achève par un moment de convivialité et un repas de cohésion précédés des traditionnels discours, qui permettent de mettre en valeur le monde de la réserve militaire, le lien armée-Nation, la place citoyenne de nos associations et les liens d'amitié entretenus par les réservistes de France avec les pays européens. Bravo à tous les concurrents et contrôleurs pour leur motivation intacte. ■

Un DVD du 26^e Raid-CO est disponible auprès de : Jean Aubrun 3, rue Bernard Mathey 21121 Fontaine-lès-Dijon. Courriel : jean.aubrun2@free.fr

Tarif : 15 € frais de port inclus ; chèque à l'ordre de Ciné création 21.



Déplacement par les douves pour rejoindre l'atelier n°3.



[JNR]

Par le lieutenant-colonel (H) Alain Costa - Président de l'ADORAC du Gard

1 300 élèves pour la JNR dans le Gard

Les membres de l'ADORAC du Gard et l'ANORAA secteur 580 ont rencontré les lycéens du département pour les sensibiliser à la réserve militaire.

Depuis 2011, la Journée nationale du réserviste entre dans le champ d'activités de l'ADORAC du Gard (Association départementale des officiers de réserve et officiers anciens combattants) et de l'ANORAA secteur 580 Gard-Lozère, pour maintenir et



La JNR 2015 dans le Gard était pilotée par les membres de l'ADORAC du Gard et de l'ANORAA secteur 580 Gard-Lozère.

développer le lien armées-Nation. Pour la JNR 2015, il fut décidé de s'éloigner du thème initial afin de porter notre effort sur les jeunes et la réserve.

Suivant les directives ministérielles et sous la responsabilité du LCL Patrick Vauthier (DMD 30), nous avons organisé en amont une planification des différentes actions à mener pour la JNR 2015. Nous avons intégré à la réflexion les responsables chargés des réserves au sein des unités terrestres (EM 6^e BLB, 2^e REI, 1^e REG, 503^e RT et 4^e RMAT), ainsi que les jeunes réservistes de la Base aérienne d'Istres et les membres de la préparation militaire marine.

DIX LYCÉES VISITÉS

Les réunions d'information que nous avons proposées aux lycéens com-



Au total, 1 300 lycéens ont pu assister aux présentations organisées dans le Gard, dans le cadre de la JNR 2015.

prenaient d'une part un diaporama commenté incluant des courtes vidéos, et d'autre part, les témoignages de jeunes réservistes, souvent d'anciens élèves du lycée visité.

Notre objectif principal est de communiquer sur la réserve militaire et la Défense ; il est aussi bien entendu de donner envie aux lycéens d'intégrer la réserve opérationnelle.

Cette année, nous avons visité dix établissements scolaires : les lycées d'enseignement professionnel Frédéric Mistral, Jules Raimu et Voltaire à Nîmes ; les lycées Philippe Lamour, Alphonse Daudet à Nîmes, et Albert Einstein (Bagnols/Cèze) ; les lycées privés De La Salle (Alès), Sainte-Marie (Bagnols/Cèze), St-Vincent de Paul (Nîmes) ; et l'Institut Emmanuel d'Alzon (Nîmes).

Ces établissements ont accueilli les représentants des trois armées, de l'ADORAC du Gard et de l'ANORAA Secteur 580 Gard-Lozère.

UN BILAN POSITIF

En comparaison avec la JNR 2014, nous avons visité moins de lycées,

© ADORAC 30

© ADORAC 30

Le matériel du 503^e RT

Le 31 mars, sous la responsabilité du LCL (R) Manche, OAR du 503^e RT, ce régiment a assuré la présentation de matériel et proposé les témoignages de réservistes aux élèves du lycée Jules Raimu.

Le matin, une cinquantaine d'élèves et six enseignants dont le proviseur, ont assisté à une projection audiovisuelle pendant laquelle les militaires ont expliqué la place et le rôle du réserviste opérationnel.

Cela concernait une classe de Seconde CAP agent de sécurité (17 élèves), une de Seconde CAP carrossier (13 élèves) et enfin une de Seconde BAC-Pro conducteur routier (20 élèves).

L'après-midi, les élèves ont découvert, sur le parking du lycée, trois véhicules de transport logistique tactiques majeurs en service au 503^e RT : un ensemble porte-char de 50 t, un porteur polyvalent logistique (PPLOG) et un camion-citerne (CCP 10M3).

Lors de la présentation statique de ce matériel, un enseignant a même « rattaché » sa classe de CAP de mécanicien (15 élèves) aux autres groupes. Au total, environ 70 élèves ont pu profiter des ateliers de présentation de matériel.

la JNR 2015 s'échelonnant sur une période plus courte.

Cela a eu pour conséquences : moins de lycéens rencontrés (1 331 contre 1 601 en 2014) et moins de contacts pris avec des jeunes désireux d'en savoir plus sur la réserve (84 contre 161 en 2014).

Néanmoins, le bilan des actions mises en place pour la JNR 2015 demeure très positif :

- 23 réunions réparties sur dix journées ;
- 1 300 élèves rencontrés ;
- 61 classes dont 93% Terminales et Premières ;
- 8 proviseurs et proviseurs adjoints présents ;
- plus de 50 professeurs présents ;
- 84 contacts pris avec des lycéens intéressés par la réserve militaire.

Nous avons cette année un suivi plus précis puisque d'ores-et-déjà deux demandes d'ESR ont été formulées auprès du 503^e RT à la suite de notre intervention dans les lycées.



Les trois armées étaient représentées lors de ces journées consacrées à la présentation de la réserve militaire.



Présentation de matériel aux élèves du lycée Jules Raimu par le personnel du 503^e RT.

Nous avons obtenu la participation de 21 jeunes réservistes des trois armées et stagiaires de la PM marine venus apporter leur témoignage.

La présentation de la réserve et de la Défense nationale ainsi que les témoignages des personnels de réserve ont captivé fortement l'attention de l'ensemble des participants, avec des échanges fructueux d'informations. Notre cycle d'information JNR.2015 s'est achevé le 11 avril.

La JNR 2015 dans le Gard a donc connu un très vif succès auprès des jeunes grâce à la qualité des intervenants et des jeunes témoins, l'accueil, des proviseurs, des CPE, des professeurs, et le concours actif des élèves.

Nous avons démontré un certain savoir-faire dans ce type d'événement, mais il fallait aussi le faire savoir ! Grâce au travail du lieutenant (R) Tissova, un communiqué et un dossier de presse, ont été réalisés et transmis aux médias. Cela nous a permis d'obtenir deux articles, dans *Midi Libre* et *Objectif Gard*.

AU TRAVAIL POUR 2016

Suite au débriefing du 7 mai à la DMD avec les différents responsables, nous avons pu envisager les actions à mener pour l'édition 2016.

Il est ainsi prévu de rendre encore plus importantes nos interventions d'abord en fixant un objectif à 16 lycées ciblés dans le Gard, ainsi que l'Université de Nîmes.

Il faut continuer en amont à formaliser les réunions d'information JNR par une lettre d'intention du DMD envoyée à tous les lycées, ainsi qu'une lettre de la direction académique de l'Éducation nationale du Gard pour les établissements publics.

Il faut aussi maintenir le même nombre de témoignages de jeunes réservistes des trois armées et ouvrir éventuellement cette présence à la gendarmerie et au SSA.

Car une chose est certaine : des jeunes réservistes parlant de leur vécu militaire avec leur langage, cela intéresse d'avantage les lycéens. ■



Des jeunes réservistes parlant de leur vécu militaire avec leur langage, cela intéresse d'avantage les lycéens.



[5^e Trophée Commandré]

Par le maître (H) Blaise Bascetto - Secrétaire général de l'UNOR-CA Nice

Une véritable épreuve TAR

Conformément aux dispositions de ses statuts, l'UNOR-CA a organisé le 18 mars la 5^e édition de tir à l'arme réglementaire (TAR), le Trophée Francisque Commandré.

L'édiction 2015 a rassemblé au total 80 inscrits dont les membres d'associations étrangères amies ou jumelées de l'UNUCI (Italie) et du Portugal.

Cette épreuve de tir au profil militaire était encadrée par la cellule d'instruction au tir de combat du 1er RCA de Canjuers qui a fourni l'assistance technique et matérielle. Nous remercions vivement le colonel Charles Vinot Préfontaine, chef de corps, pour l'indéfectible assistance de son régiment et de ses services, dirigés et organisés sur le terrain par l'adjudant-chef Arnaud Fayolle et son équipe.

DES ÉPREUVES BIEN ENCADRÉES

Les épreuves se sont déroulées dans un cadre strictement sécurisé et encadré par des professionnels militaires, de la police nationale et de la fédération française de tir réservistes. L'ensemble des participants a pu s'essayer et évaluer ses performances aux différents ateliers : tir de vitesse au Famas sur cible pivotante à 25 m ; tir aux différents types de Famas G2, viseur EOTech système Félin (système automatique de gestion du combat) de 50 à 300 m, ainsi qu'aux mitrailleuses légères Minimi en 223 à 300 m.

Les forces de l'ordre (police nationale ou municipale) étaient, elles, soumises à une épreuve de classement comportant des tirs à l'arme de poing vitesse à 25 m et des tirs à l'AK 47 à 50 m, 100 m et 200 m en visée ouverte. Force est de constater que dans cette épreuve soumise au comptage des points, les compétiteurs pratiquant



L'organisation des tirs de l'UNOR-CA profite largement aux forces de la police nationale.

le tir régulièrement se sont détachés au classement. Nous remercions le commissaire principal de Grasse et le directeur de la police municipale de Fréjus d'avoir autorisé leurs effectifs à participer à cette préparation méthodique.

DU TEMPS ET DE L'ÉNERGIE

Cette journée exceptionnelle avait débuté par un bon café accompagné de viennoiseries. La subsistance à midi a été assurée par les sachets repas améliorés du 21^e RIMa, que nous remercions pour sa collaboration. À l'issue des tirs, la remise des récompenses a été suivie d'un traditionnel

moment de cohésion au cours duquel ont été remerciés les participants et acteurs sus indiqués. Le président du Tir club fréjusien, Jacques Armitano, fidèle à ce rendez-vous annuel, mérite notre reconnaissance pour sa participation sans réserve. L'investissement des organisateurs bénévoles est motivé par un seul objectif : renforcer le lien armée-Nation par la visibilité, la lisibilité d'une action qui souffre en haut lieu d'un manque de reconnaissance malgré le dévouement, l'énergie déployée et le temps consacré sans compter par ceux qui ont la satisfaction d'être les instruments essentiels de l'entreprise. ■



[Rencontre germano-austro-française]

Par le lieutenant (RC) Martine Guéranger - Affectée auprès du DMD 31

La réception du Nouvel An

L'AOR 31 a reçu à Toulouse une délégation germano-autrichienne d'une vingtaine de personnes pour commémorer ensemble le début du premier conflit mondial.

Un dépôt de gerbe a été effectué au monument aux morts de la ville de Toulouse en présence de Monsieur Jean-Baptiste de Scorraïlle, maire adjoint chargé des relations avec le monde combattant, et les responsables de la délégation germano-autrichienne : le OTL Hans Neuner, président des réservistes de Bavière et du Bataillon 862 (45 000 adhérents), le OTL Pransdtätter, président des réservistes de la cavalerie autrichienne, le Major Bittermann du 4^e Dragons et le OTL Barnikel, président allemand des réservistes du génie des troupes de montagne. Etaient également présents Monsieur Horts Hombourg, ancien président d'université et Richard Smith, vice-président en retraite d'Airbus.

AUPRÈS DES ÉLÈVES

Une réception à la mairie de Toulouse a permis de préciser la portée historique de l'événement, certainement le premier « germano-austro-français » en France.

À deux pas de la place du Capitole, nous avons montré aux membres de la délégation le café Bibent, classé monument historique, dans lequel fut préparé l'attentat de Sarajevo de 1914. Des amis et adhérents nous avaient prêté main-forte à Revel pour mettre sur pied une exposition sur 1914 à partir de cartes postales anciennes, d'armes, d'uniformes, d'objets divers et même d'un taxi de la Marne.

Ce fut une brillante réalisation au travers de laquelle ne fut pas oubliée la mémoire des premiers officiers de réserve tombés au combat :



Aux côtés de M. Jean-Baptiste de Scorraïlle, maire adjoint chargé des relations avec le monde combattant, les responsables de la délégation germano-autrichienne et les représentants de l'AOR 31.

Alain-Fournier, Charles Péguy... Le lien armées-Nation mené avec Jean-Jacques Imart qui contribue activement à l'Amicale philatélique, à la Société d'Histoire, à l'Association des Médaillés militaires et à la 30^e section de l'association des Anciens des forces françaises en Allemagne (AFFAA), a permis de rencontrer ainsi les scolaires et les collégiens pendant toute une journée. Une visite à l'école des troupes aéroportées de Pau et à son musée, ainsi qu'au 4^e régiment étranger (Légion étrangère) concluait cette

visite de l'amitié. Nos amis allemands et autrichiens ont pu assister à la cérémonie de remise de képis blancs. Nos camarades autrichiens portaient pendant toutes les visites leur tenue de tradition.

HOMMAGE À DE LATTRE

Au mois de mai dernier, l'AOR de Haute-Garonne a déposé une gerbe sur la tombe de la famille du maréchal de Lattre de Tassigny, à Mouilleron-en-Pareds, en présence de Monsieur Valentin Josse, maire et conseiller départemental. ■



[JNR 2015]

Par le sous-lieutenant (H) Fernand Morizot - Vice-président de l'UNOR PACA

Des collégiens et lycéens attentifs

Le 19 et 20 mars derniers, deux rencontres ont été organisées avec des collégiens et des lycéens dans le cadre de la Journée nationale du réserviste.

La première rencontre a eu lieu au collège de Marseilleveyre, dans le 8^e arrondissement de Marseille. La principale-adjointe, Mme Patricia Rolland, a été la cheville ouvrière de cette manifestation au sein du collège. Neuf classes de 3^e et leurs professeurs, soit 270 personnes environ, ont participé aux séances informations.

Jumelée avec le Forum des métiers, la JNR 2015 regroupait les différentes armées et le SSA. Cette journée a permis à chaque acteur installé par ilot de représentation militaire, d'exposer ce qu'est la Journée nationale du réserviste et les différents aspects des armées.

La réserve militaire, sujet essentiel de cette journée, a attiré l'attention de tous et suscité de nombreuses questions. L'impact a été positif auprès de cette population jeune qui découvre souvent pour la première fois la Défense, les valeurs patriotiques et, en particulier, comment servir son pays en qualité de citoyen selon son affinité, ses possibilités et sa disponibilité.

D'autre part, les 400 métiers proposés par la Défense ont suscité un grand intérêt auprès des collégiens, en particulier à un moment important de leur vie notamment consacré à leur orientation professionnelle.

FORTE MOBILISATION DES ASSOCIATIONS

De nombreuses associations de réservistes dont l'AOR d'Aix-en-Provence, s'étaient mobilisées pour organiser cette manifestation. Le Service de santé des armées était représenté par un lieutenant-colonel (RC) de la DRSSA de Toulon et de l'ANORCTASSA.



Présentation de l'univers de la Défense aux collégiens de Marseilleveyre par un membre d'une association de réservistes.

L'Association des officiers mariniers de Marseille, dont sont président local, était présente au nom de la marine nationale. L'armée de l'air était représentée par le conseiller technique de l'ANSORAA 83, membre de l'ANORAA secteur 540, également président régional de l'UNOR PACA et président de l'ANISICC.

Par ailleurs, deux commandants réservistes citoyens de l'EMIAZDS-Sud sont venus au nom du CIRFA de Marseille, alors que le centre du Service national était représenté par une personne civile de la défense. Enfin, on notait aussi la participation de l'IHEDN AR9 Marseille Provence, représentée par l'une de ses auditrices.

LES LYCÉENS DE GARDANNE

La seconde rencontre a eu lieu le 20 mars au lycée Marie Madeleine Fourcade de Gardanne (Bouches-du-Rhône). Grâce au concours de M. Armogathe, proviseur adjoint et des professeurs, Ce lycée général et technologique accueille 1 500 élèves environ, et ce

sont ceux des 1^{res} technologiques STI2D, des 1^{res} et terminales S et les élèves de 2nde qui ont assisté à aux interventions des différents animateurs de cette JNR.

En préambule, il a été fait une présentation de la Journée nationale du réserviste, puis de chaque armée ainsi que de la gendarmerie. Les spécificités et les métiers ont été tour à tour présentés. Enfin, quatre forums ont été mis en place – un par armée – pour répondre aux questions des élèves. Là aussi, les associations déjà citées s'étaient mobilisés pour monter et présenter cette JNR aux élèves. ■

EMIAZDS-Sud : état-major interarmées de zone de défense et de sécurité Sud ; CIRFA : Centre d'information et de recrutement des forces armées ; DRSSA TL : Direction régionale des services de santé de l'Armée - Toulon ; ANORCTASSA : Association nationale des officiers de réserve du corps technique et administratif du SSA ; ANISICC : Association nationale interarmées des systèmes d'informations, de communications et du contrôle ; ANORAA : Association nationale des officiers de réserve de l'armée de l'air ; ANSORAA : Association nationale des sous-officiers de réserve de l'armée de l'air.



[Nuit des officiers]

Par le lieutenant-colonel (H) Serge Bader - Président de l'UORRM

Le 15-2 à l'honneur

La Nuit des Officiers était placée cette année sous le signe du centenaire d'un épisode important de la Grande Guerre : « les Diables rouges au Vieil Armand ».

La Nuit des officiers, organisée par l'Union des officiers de réserve de la région de Mulhouse (UORRM) s'est tenue le 21 mars dernier, presque 100 ans jour pour jour de la date anniversaire commémorée cette année. En effet, à la suite de combats débutés le 23 mars 1915, le 15-2 devait enlever le sommet du Hartmannswillerkopf le 26 mars, même si bien des vicissitudes allaient cependant suivre. La soirée a été l'occasion de mettre à l'honneur les Diables rouges du 152^e RI en garnison à Colmar, un régiment qui fait partie de la 7^e BB dont le siège est à Besançon. Ce régiment qui comprend une 6^e compagnie, formée de réservistes.

PLONGER LES CONVIVES DANS L'ATMOSPHÈRE

La décoration de la salle devait plonger les convives dans l'atmosphère de la Grande Guerre. Les drapeaux des 19 pays belligérants avaient été suspendus dans l'ordre chronologique d'entrée en guerre, des mannequins revêtus de différents uniformes de 14-18, des agrandissements de photos d'époque, et des panneaux de l'exposition sur la Grande Guerre mis à disposition par l'ONACVG de Colmar, servaient de décor.

Les tables, quant à elles, étaient ornées aux couleurs des Diables rouges associées à des roses et des gerberas. Le régiment avait formé une très grande table regroupant des cadres d'active et de réserve.

UNE BELLE ASSISTANCE

De nombreuses personnalités, civiles et militaires, s'étaient jointes à la



Le général Rudkiewicz, commandant la BFA, le LCL Hesry, commandant le 152^e RI, et le LCL (H) Bader, président de l'UORRM, félicitent les Tambours du Centenaire.

soirée parmi lesquelles le général Rudkiewicz, commandant la brigade franco-allemande (BFA), le lieutenant-colonel Hesry, commandant le 15-2 par suppléance, Madame le député Grosskost et Monsieur le député Hillmeyer.

Les miliciens suisses étaient présents avec une participation massive de l'OGBB, la société des officiers de Bâle-Ville et Bâle-Campagne et de l'AVBS, la société des artilleurs de Bâle. Une délégation allemande représentait les réservistes de la Bundeswehr (VdRBW). Ceux-ci, dans le cadre de leur jumelage avec l'UNOR avaient tenu leur réunion semestrielle l'après-midi même à la Cité du train à Mulhouse. L'UNOR était représentée par son Président, le colonel (R) Jacques Vitrolles ainsi que par le lieutenant-colonel (R) Loïc Conquer, chargé des relations internationales de l'Union.

Les représentants des deux ordres nationaux étaient présents, de même

que ceux des associations d'officiers et de sous-officiers de réserve locales, régionales et nationales.

LES TAMBOURS DU CENTENAIRE

L'arrivée en salle des autorités fut saluée aux sons de l'hymne européen ; la *Marseillaise* fut ensuite reprise *a capella* par l'assistance. Après le message de bienvenue du Président de l'UORRM, organisatrice de la soirée, le chef de corps du 15-2 par suppléance s'adressa également à l'assistance.

Ce fut ensuite au tour des Tambours du Centenaire qui avaient précédemment participé à l'accueil des invités, d'entrer en salle pour deux remarquables prestations. Ils étaient entourés par cinq reconstituants qui s'étaient déplacés des environs d'Épernay pour présenter chacun une tenue propre à une des époques de la période 14-18. Place fut ensuite laissée au dîner dansant animé par l'orchestre Silver Star qui allait emmener beaucoup d'invités jusque tard dans la nuit. ■



[JNR 2015]

Par le lieutenant-colonel (H) Yves Pire - Président de l'AORT

Réflexions autour des prochaines JNR

Notre Journée nationale du réserviste s'est déroulée le vendredi 20 mars sur le site de la base aérienne 705, comme de coutume.

Le programme de notre JNR 2015 comprenait deux phases de 45 mn chacune, consacrées au devoir de Mémoire d'une part, et à la découverte de matériel militaire d'autre part. Enfin, une troisième phase d'environ 20 mn était dédiée à une prise d'armes. Dans le cadre de la commémoration du 70^e anniversaire de la libération des camps nazis, la session Mémoire était animée par le lieutenant-colonel (R) Barrier et le lieutenant-colonel (H) Pire, membres de l'AOR de Touraine. Ce fut l'occasion pour le commandant (RC) Bellegarde, professeur retraité, d'évoquer l'univers concentrationnaire nazi. Son intervention a été suivie d'une brève présentation de la réserve militaire puis par les témoignages individuels de quatre réservistes, appartenant à chacune des armées et à la gendarmerie.

PASSAGE DE DEUX RAFALE

L'exposition statique s'est tenue d'une part en plein air, d'autre part sous des hangars de la BA 705. Ce fut l'occasion pour les élèves et les enseignants de découvrir les stands des Centres d'information et de recrutement des forces armées (CIRFA) et des Réservistes locaux à la jeunesse et la citoyenneté (RLJC). Tous les regards furent portés vers le matériel exposé : avion de transport CASA, avion école Alphajet pour l'armée de l'air ; car podium et engins de décontamination pour l'armée de terre ; hélicoptère et bateau de patrouille fluviale pour la gendarmerie ; la marine devant se contenter d'exposer des maquettes qui n'en furent pas moins admirées.



Les collégiens et lycéens ont pu découvrir l'avion de transport CASA et même monter à son bord.

Malheureusement, la visite fut contrariée par les conditions climatiques hivernales qui nous ont contraint à nous réfugier sous le hangar d'aviations. Cependant une éclaircie survint fort à propos pour permettre à 11h45 précisément, lors de de la cérémonie de clôture du matin, le passage à la verticale du site, et à basse altitude, d'une patrouille de deux Rafale-Marine, « invités » spécialement pour l'occasion par notre camarade responsable des « prépa-Marine ».

LE MESSAGE DU DMP

S'ils n'ont pas pu profiter du même spectacle aérien, les lycéens assistant à la session Mémoire de l'après-midi ont pu, en revanche, écouter un message propre à éveiller les consciences citoyennes, délivré par le GDI Dominique Lefeuvre, délégué militaire départemental et adjoint au directeur des ressources humaines de l'armée de terre dont il commande les écoles et la formation. Présent sur le site depuis la fin de la matinée, le GDI Lefeuvre a visité

l'ensemble du dispositif et présidé la cérémonie de clôture. Il avait à ses côtés le colonel Duvivier, commandant la BA 705 et la base de Défense de Tours.

Tous les participants, collégiens le matin, lycéens l'après-midi, ont reçu une documentation fournie par la Fondation Maréchal de Lattre, rappelant les dates des principaux événements de la Seconde Guerre mondiale.

Tous ont bénéficié de la collation préparée à leur intention par la ville de Tours, fidèle, elle aussi, à ce rendez-vous annuel.

FAIBLE PARTICIPATION DES LYCÉENS

Après une affluence record en 2014 où, nous avons pu mobiliser près d'un millier d'élèves et enseignants sur trois sites différents, il était peu probable que nous puissions faire mieux cette année... ce qui s'est vérifié !

Il n'a pas été possible en effet pour des raisons matérielles et budgétaires, d'envisager d'autres sites que celui



Le matériel militaire a fait l'objet de nombreuses questions et « visites ».

de la BA 705 de Tours-Parçay-Meslay. Par ailleurs, nous n'avons pas réussi à obtenir de la part des lycées, une participation à la hauteur de nos ambitions et des moyens mis en œuvre.

En effet, alors que nous disposions d'environ 400 places pour chaque demi-journée, nous n'avons accueilli l'après-midi que 125 lycéens.

La défection en dernière minute d'une trentaine de participants et l'impossibilité pour une quinzaine d'autres de rejoindre la BA 705 à l'heure convenue, font partie des raisons.

Cependant, l'absence de ces 45 personnes ne change rien, fondamentalement, au fait vérifié chaque année, que la période du printemps n'est pas la meilleure pour recevoir des lycéens. Ceux-ci sont en effet déjà fort sollicités par ailleurs, autant par d'autres sorties que par la préparation des examens. Ceci est d'autant plus regrettable que, de l'avis unanime des personnels militaires chargés de la tenue des stands et de présenter les matériels, les lycéens se sont montrés bien plus attentifs et curieux que les collégiens.

UNE CONTRAINTE BUDGÉTAIRE FORTE

L'organisation de cette JNR se heurte à différentes difficultés. Le premier obstacle auquel nous avons été confrontés autrefois était le manque d'enthousiasme de certains enseignants. Il paraît aujourd'hui levé.

En revanche, la contrainte budgétaire a pris le pas sur tous les soucis. L'exemple le plus frappant est celui du transport. Ainsi, pour limiter les coûts, nous demandons aux élèves d'emprunter les transports en commun (coût pris en charge par la ville de Tours).

Mais ceux-ci n'offrent des tarifs de groupe attractifs qu'entre 8h30 et 16h30. Bien que nous ayons programmé la session matinale à compter de 9h30, les trajets des élèves de certains lycées ne sont pas compatibles avec ces horaires.

Les cars affrétés pour la circonstance offrent donc bien plus de souplesse. Mais pour transporter 800 personnes, il faut disposer de seize cars. Nous n'avons pu en affréter cette année que six cars financés, pour deux d'entre eux par le Conseil départemental et l'ONAC-VG ; les quatre autres par l'AORT. À ceux-ci, il convient d'ajouter les quatre cars navettes fournis par le GSBdD.

CHANGER DE SITE ?

Certes, nous pourrions choisir un autre lieu que la BA 705 ! Mais la base offre à l'heure actuelle le plus de possibilités en matière d'exposition de matériels.

Cependant, après le départ annoncé de l'école de chasse dans quelques années, nous serons amenés à réfléchir à d'autres formules aussi attractives que l'actuelle. L'exposition de matériel recueille, de loin, le plus de suffrages. Même si nous pouvons avoir quelques regrets concernant la participation des lycées, il est permis de considérer cette JNR 2015 comme un bon cru. Au final, nous avons pu toucher environ 550 personnes qui ont été accueillies et renseignées par une centaine de militaires d'active et de réserve (réservistes de la BA 705, de la DMD, et de la prépa-marine). Lors des deux cérémonies de clôture, sept porte-drapeaux accompagnés de leurs présidents d'associations ont également participé à cette JNR. Que tous veuillent bien trouver ici l'expression de notre reconnaissance. Reste, vous l'aurez compris, que notre satisfaction n'est pas totale et nous pensons qu'il est indispensable de réfléchir, dès maintenant, à la prochaine JNR. Des idées intéressantes ont été lancées en vue de la rendre encore plus attractive et motivante.

Ces idées nécessitent d'être étudiées et pourraient conduire à revoir notamment l'emploi des moyens financiers mis en œuvre jusqu'à présent. ■



Les porte-drapeaux accompagnés de leurs présidents d'associations ont marqué de leur présence les deux cérémonies de clôture.



[Hommage]

Le commandant (H) Richard Grand nous a quitté

Notre camarade était une figure importante du monde associatif de la réserve.

Le colonel (R) Jacques Vitrolles, président de l'UNOR, les administrateurs de l'UNOR, les présidents nationaux et territoriaux, ont la grande douleur de faire part du décès des suites d'une longue maladie du commandant (H) Richard Grand. Richard Grand était président de la région Aquitaine, président de l'AOR de Bayonne et membre de la section Aquitaine de l'ACORAM.

Le commandant (H) Richard Grand a beaucoup œuvré pour créer des liens d'amitié avec nos homologues de la réserve espagnole. C'était un officier dynamique, calme, très affable, s'impliquant beaucoup dans sa région pour faire connaître la réserve et l'UNOR.

Les réservistes de l'UNOR s'associent à la peine de la famille et tiennent à lui présenter leurs très sincères condoléances. ■



Le CDT (H) Grand lors du Congrès de l'UNOR à Toulouse.

© Lionel Pétillon



[CITORRM]

Par le lieutenant-colonel (H) Serge Bader - Président de l'UORRM

Vers une 27^e édition prometteuse

Le 27^e Concours international de tir et d'orientation des officiers de réserve de Mulhouse (CITOORM) se déroulera le 19 septembre 2015.

Le CITOORM est un biathlon composé d'une course d'orientation et d'épreuves de tir, organisé par l'Union des officiers de réserve de la région de Mulhouse (UORRM). Ces deux épreuves sont complétées par des activités annexes. Il se déroule sur le site du ball-trap de Cernay-Alsace. Le prix de l'inscription est de 45 € par équipe de trois membres.

■ La course d'orientation

- cartes 1/15 000 du Club d'orientation de Mulhouse (COM) ;
- un maximum de balises en un temps limité à une heure ;
- des contrôles électroniques.

■ Les tirs

- aux pistolets automatiques 9 mm Beretta ou SIG ;

- précision : cibles FFTir C50 (zonées de 1 à 10) ; 3 cartouches d'essai observées suivies de 10 cartouches concours en 5 minutes. Les 10 meilleurs résultats sont pris en compte ;

- combat : cibles FFTir silhouette noire ; 2 séries de 5 cartouches ; chaque série limitée à 15 secondes

■ Les activités annexes

- lancer de grenades inertes : distance environ 10 m sur une façade cible avec trois ouvertures de tailles différentes (fenêtre, cave-fenêtre, porte) ;
- tir à l'arc : distance environ 10 m ; arcs d'initiation et cibles prêtés par club La Compagnie des Archers du Bollwerk (Mulhouse) ;
- tir air comprimé : carabines, distance 10 m, cibles type FFTir et 10 m pistolet ;
- tir sportif de vitesse (TSV) : au PA

9 mm, 20-25 cartouches, cibles FFTir pour TSV, distance 5-25 m. Pas de déplacement avec l'arme, chronométrage électronique. Participation de 8 € demandée.

■ Inscriptions

Lieutenant (R) Nicolas Huot - 42, rue du Printemps 68100 Mulhouse. Tél : 06 86 78 30 71. Courriel : huot_nicolas@hotmail.com

Pour en savoir plus : <http://www.uorrm.fr> (onglet «Manifestations à venir»).

Les repas et boissons pourront être pris en terrasse, grâce à la convivialité du clubhouse du Ball-trap.

Ceci est un descriptif prévisionnel et pourra être modifié en fonction des impératifs de l'organisation. ■

Le mécanisme des alliances

Jean-Paul Bled est professeur émérite de la Sorbonne. Il s'est spécialisé dans l'étude de l'espace germanique et plus particulièrement de l'Autriche habsbourgeoise du XIX^e siècle au sens large, avec des incursions dans le XVIII^e siècle.



Armée & Défense • Pourquoi vous êtes-vous lancé dans ce domaine de l'Empire d'Autriche-Hongrie ?

Jean-Paul Bled • J'ai choisi de m'intéresser à un monde mal connu en France ; ce qui n'a rien d'étonnant puisque cet ensemble multinational est comme aux antipodes des lignes directrices de notre histoire nationale. À ce choix de la raison s'est bientôt ajouté un choix du cœur.

A. & D. • Votre dernier ouvrage sur la fin de cet Empire semble être le complément et la suite des *Somnambules* de Christopher Clark. Quand l'avez-vous lu ?

J-P.B. • J'ai pour règle de ne pas lire un ouvrage paraissant en rapport avec mon sujet quand je suis arrivé au stade de l'écriture.

J'ai le souci de ne pas en être influencé. Bien entendu, j'ai lu ensuite l'ouvrage de Christopher Clark qui me semble trop prendre le parti des Puissances centrales.

A. & D. • En vous lisant, il semble que l'on aurait pu éviter le déclenchement des hostilités militaires européennes en août 1914 si le Gouvernement de Vienne avait manœuvré autrement.

J-P.B. • Il est évident que la décision de Vienne de déclarer la guerre à la Serbie est à l'origine de la crise qui a conduit à la généralisation du conflit.

Pour autant les responsables austro-hongrois étaient au début convaincus que celui-ci resterait localisé. Ils n'ont pas réalisé que le mécanisme des alliances allait cette fois jouer à plein contrairement à ce qui s'était passé lors des crises précédentes.

A. & D. • Vous consacrez un chapitre aux tentatives de paix de 1917. Avaient-elles une possibilité d'aboutir ?

J-P.B. • Les chances de succès étaient minimales. Du côté des Alliés, il y avait l'opposition absolue des Italiens auxquels l'empereur Charles n'avait rien prévu de concéder. Mais surtout l'Allemagne, le principal allié de l'Autriche-Hongrie, était persuadée de remporter la guerre et se refusait en conséquence à une paix de compromis. La seule possibilité aurait été une paix séparée, mais l'empereur Charles n'y était pas prêt.

A. & D. • Avant de vous lire je pensais que c'était Clemenceau qui voulait la disparition de l'Autriche. C'était donc une fausse interprétation de lectures antérieures ?

J-P.B. • Le Gouvernement français, comme ses alliés britanniques et américains, n'avait pas fait de la disparition de l'Autriche-Hongrie un de ses buts de guerre. À l'instar de Londres et de Washington, il ne revoit sa position qu'à la fin du printemps 1918 après qu'il est devenu évident que l'empereur Charles ne se séparera pas de l'Allemagne.

Lorsque les Conférences de la Paix se tiennent à Versailles et à Saint-Germain-en-Laye, voici plusieurs mois que l'Autriche-Hongrie n'existe plus.

A. & D. • La connaissance de cette époque – la Première Guerre mondiale – est-elle nécessaire pour comprendre notre actualité ?

J-P.B. • Certainement. Dans le cas de l'Autriche-Hongrie, sa disparition ne résulte pas d'un complot. Il n'en demeure pas moins qu'elle a eu des conséquences catastrophiques. Elle constituait un rempart aussi bien contre le pangermanisme que contre l'expansion russe. On a vu la suite.

A. & D. • Pensez-vous qu'un cadre de réserve doit consacrer un peu de temps à acquérir une connaissance de l'Histoire ?

J-P.B. • La connaissance de l'histoire est essentielle. Elle aide à la formation de l'homme et du citoyen.

L'AGONIE D'UNE MONARCHIE

Autriche-Hongrie 1914-192

Auteur : Jean-Paul Bled
Éditions Tallandier - 25,90 €



Historien de l'empire d'Autriche-Hongrie, Jean-Paul Bled nous donne un livre fondamental pour un Français d'aujourd'hui, et chose rare, assez émouvant.

Passant tout de suite à la conclusion : disons que cet empire, qui fut l'ennemi de la France pendant deux siècles, peut être considéré comme un noyau d'Europe centrale raté ; ce que nous payons aujourd'hui.

Après avoir défendu, difficilement, l'Europe contre l'invasion turco-musulmane, le régime des Habsbourg se maintint au milieu des pires difficultés. En 1900, il restait dans une position difficile malgré son développement économique. L'étude du Pr Bled commence à ce moment.

Les guerres balkaniques sont observées sans intervention des grandes puissances européennes, mais la Serbie victorieuse et instable, devient un danger pour l'Autriche-Hongrie.

L'assassinat de l'archiduc François-Ferdinand fait basculer l'empereur François-Joseph qui devient réceptif à l'idée d'intervention. Celle-ci n'a lieu qu'au bout d'un mois : ce retard est catastrophique. L'auteur décrit en détail ce mois fatidique.

Mais l'armée impériale est dans un état défectueux. Pire, l'Italie déclare la guerre à l'Autriche et l'Allemagne accroît son emprise sur l'Autriche-Hongrie dont la population souffre beaucoup et François-Joseph meurt.

Le nouvel empereur Charles, inquiet, rate les tentatives de paix en 1917 ! Ce chapitre est un des plus intéressants de l'ouvrage. Ensuite l'agonie de la monarchie suit celle de la Russie : cette partie est très peu connue de l'ensemble des Français. Deux points sont à signaler : la guerre avec l'Italie, peu connue en France dans les détails, mais qui n'est pas à l'honneur de cet État malgré le courage de certains de ses soldats, et l'absence, dans le livre, de commentaires sur les problèmes du pétrole et de la Roumanie.

En résumé ce livre de 460 pages suffit pour faire connaître aux Français des chapitres importants de la Première Guerre mondiale, et il complète excellemment les études récentes sur celle-ci.

La lecture de cet ouvrage comble un vide. Il est indispensable pour ceux qui veulent connaître l'histoire de la Première Guerre mondiale.

LOUVOIS

Le double de Louis XIV

Auteur : Jean-Philippe Cénat
Éditions Tallandier - 25,90 €



Cet ouvrage a le mérite d'essayer de reconstituer la figure complexe de François-Michel Le Tellier, futur marquis de Louvois. Un peu plus jeune que Louis XIV, il fut avec Colbert l'une des figures caractéristiques du Grand Siècle.

Fils d'un homme puissant, le futur chancelier Le Tellier, Louvois, ministre dès son jeune âge, redoutable par ses capacités de travail et sa position très proche du Roi-Soleil, fut admiré et souvent détesté par ses contemporains.

Utilisant les masses de documents conservés, quelquefois contradictoires, l'auteur brosse une figure équilibrée d'un homme qui pendant un quart de siècle a eu des fonctions plus variées qu'on ne le croit, et des responsabilités considérables.

Jean-Philippe Cénat a choisi de traiter par chapitre des sujets cohérents, plutôt que rédiger une biographie classique et chronologique. Le lecteur doit donc connaître la trame du règne et des principaux événements pour se retrouver dans ce foisonnement. La première chose qui apparaît est l'importance des clans qui veulent capter l'appui du roi alors que celui-ci joue avec maîtrise de leurs compétitions. Les clans Colbert et Le Tellier s'opposent, et quelquefois s'allient, tout au long du règne.

La deuxième, qui est la plus connue, est la prééminence de Louvois dans les affaires militaires. Son importance dans l'organisation des armées, à l'exclusion de la marine royale, est primordiale. Il s'entoure d'hommes de très grande qualité dont Vauban est le plus célèbre.

Après la mort de Colbert, il récupère la surintendance des bâtiments. Les chapitres sur les dévastations du Palatinat et sur la révocation de l'Édit de Nantes sont d'autant plus intéressants qu'ils nuancent les responsabilités qui lui sont encore prêtées. La description de la guerre contre la Hollande est à la fois simple et instructive.

Sur des sujets supposés connus, ce livre apprend énormément. Il faut le lire intégralement.

HISTOIRE DE LA GUERRE

Du néolithique à la Guerre du Golfe

Auteur : John Keegan
Édition Perrin - 26 €



Cette réédition d'un ouvrage fondamental de l'historien militaire britannique comblera tous ceux qui ne l'ont pas encore lu.

En 600 pages, John Keegan brosse un tableau de la guerre, phénomène typiquement humain car réalisé à partir de groupes humains organisés, bien que les soldats diffèrent des autres hommes lorsqu'ils sont soldats.

Après un premier chapitre surprenant, car on peut le lire comme une critique de Clausewitz, l'auteur brosse

l'évolution de l'humanité à travers les changements dans les tactiques guerrières, ces changements provenant des modifications et des progrès des armes employées.

Ensuite, le chapitre *La pierre* étudie les sociétés primitives, ou ayant évolué différemment que l'Eurasie, complété par une étude sur *Les fortifications* qui fait se délecter le spécialiste et apprendra beaucoup à ceux qui s'y intéressent.

La chair et *Les armes* passent en revue plusieurs millénaires de combats. Le fer et Logistique rappellent, en 110 pages, l'impératif des aides trop souvent oubliées, dont l'ignorance ou le mépris conduit aux défaites.

Enfin *Le feu*, dans son acception militaire, a transformé l'art de la guerre et les progrès techniques continuent à son évolution. Bref l'histoire de la guerre est également celle des mentalités et des Sociétés plus ou moins étatiques.

Quels que soient les sujets auxquels le lecteur s'intéresse, il est indispensable d'avoir lu cet ouvrage. De plus il est passionnant.

REGARDS PACIFIQUES

Campagne de Polynésie 1913-1915

Auteur : Maxime Destremau
Éditions À la frontière - 12 €

Ce petit livre de 135 pages est remarquable par la façon dont il est établi. Il comprend les lettres du lieutenant de vaisseau Maxime Destremau à sa jeune épouse durant l'année 1914, alors qu'il commandait la canonnière *La Zélée* basée à Tahiti : soit 85 pages et une introduction détaillée, puis un tableau historique digne de tous éloges, sans oublier les rapports scientifiques. Ces lettres détaillent le voyage d'aller de fin 1913 à février 1914 depuis Toulon jusqu'à Tahiti, puis les activités de l'auteur en Polynésie pendant les six mois qui suivent.

Enfin, on y lit la tentative d'attaque de Tahiti par deux croiseurs cuirassés allemands en septembre 1914 ; une attaque repoussée malgré la disproportion des forces. Précisons que cette attaque a été décrite dans le livre *Tahiti 1914* (même éditeur). Après l'intérêt de découvrir un long voyage à l'époque des paquebots à vapeur, la partie la plus intéressante est de découvrir la Polynésie et Tahiti au début de 1914.

Maxime Destremau décrit et apprécie les populations autochtones qui vivent encore à l'ancienne mode, et qui lui rendent sa sympathie. À la limite, on peut se demander s'il n'embellit pas un peu le tableau par contraste avec le gouverneur civil William Fowler qui, lui, est indiscutablement très critiquable malgré ses appuis politiques.

Enfin, l'attaque allemande est évoquée et la fin fort triste de l'histoire, car Maxime Destremau, éliminé de Tahiti par le gouverneur, meurt à son arrivée en France, où il ne recevra que des récompenses posthumes.

Toutes les lettres qui décrivent la vie et les populations montrent un officier passionné par son métier et les occasions qu'il rencontre d'observer et de s'instruire.

Cet ouvrage, très agréable à lire, fait découvrir un monde ignoré, pourtant proche de nous.

L'ARMÉNIE AU CŒUR DE LA MÉMOIRE

Auteur : Hélène Kosséian
Éditions du Rocher - 17,90 €

Le centenaire du principal génocide perpétré contre les Arméniens a été l'occasion de nombreuses manifestations. Ce livre, plutôt qu'un récit supplémentaire du génocide de 1915, est un recueil des actions de représailles contre certains dirigeants turcs, et des efforts permanents pour restaurer l'Arménie et ses caractéristiques de civilisation séculaire, sans oublier l'intégration réussie dans les pays qui ont accueilli les survivants. L'ouvrage se termine par la résurrection d'un État libre et les graves problèmes causés par certains de ses voisins. Un Français peut ainsi s'instruire rapidement dans un domaine complexe. Une table chronologique complète ce livre.

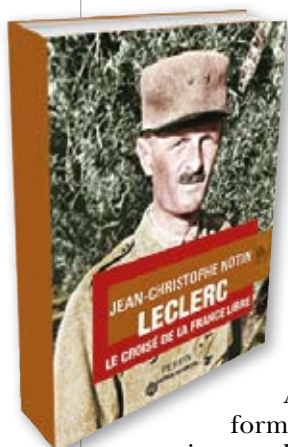
Cet ouvrage permet de mieux comprendre un problème d'actualité.

Lu pour vous [Notre sélection]

LECLERC

Le croisé de la France libre

Auteur : Jean-Christophe Notin
Éditions Perrin - 22 €



Jean-Christophe Notin donne ici une nouvelle présentation d'une biographie dont nous avons rendu compte avec éloges il y a bientôt 10 ans, avec des ajouts et des résumés.

La collection « Maîtres de Guerre » éditée chez Perrin utilise la recette qui fait son succès : un ouvrage de 200 pages condensant, fort bien, une biographie, et agrémenté de photos et de schémas clairs.

Après un chapitre insistant sur la formation remarquable du jeune officier, quelque peu indépendant, on suit la progression du capitaine de Hauteclocque dont les expériences marocaines vont lui servir lorsqu'il sera mandaté par Charles De Gaulle pour s'emparer du Cameroun puis de l'Afrique équatoriale française avec une poignée d'hommes.

L'énergie, la ténacité et un caractère fortement trempé, vont lui faire gravir tous les échelons du commandement militaire.

L'auteur, bien que résumant un peu le parcours légendaire du héros, ne cache pas que ce dernier devra se battre autant avec les ennemis de la France qu'avec une hiérarchie alliée, sans oublier De Gaulle, qui pourtant le pousse et le soutient. En résumé, ce livre n'est pas une hagiographie mais une biographie bien construite.

Pour la majorité des lecteurs, surtout les plus jeunes, ce livre apprendra beaucoup.

LES GUERRES DE PARTISANS ET LES NOUVEAUX CONFLITS

Auteur : Pierre Pagny
Éditions Economica - 23 €



Le titre correspond à un problème apparu au grand jour pendant la Seconde Guerre mondiale. En état de guerre classique, deux groupes politiques sont en conflit. Très souvent, des petits groupes isolés et plus ou moins indépendants, mènent des opérations dites « de petite guerre » ou de guérilla ; ce qui n'est pas la même chose.

Survolant l'Histoire, l'auteur commence par montrer que les conflits militaires où

l'un des adversaires commence par utiliser des partisans ont toujours existé. Il en donne de nombreux exemples en insistant sur l'importance des milieux géographiques adaptés à la « petite guerre », et la dissémination des partisans nécessaire à leur survie. La fin de ces opérations de partisans présente des aspects différents : intégration dans une guerre classique ou disparition d'un des deux adversaires.

Depuis le milieu du XX^e siècle, la véritable nouveauté de ces guerres de partisans n'est pas le soutien extérieur qui a très souvent existé, mais le développement de la transmission rapide des informations et l'exploitation de celles-ci au profit de l'adversaire le plus faible, tout au moins au début.

L'exploitation de cette propagande s'est développée dans les guerres dites de décolonisation. Dans ce que l'on appelle les nouveaux conflits, elle devient prépondérante. Celui qui n'y réagit pas est appelé à disparaître ou au minimum à être vaincu.

Ce livre s'appuie sur de nombreux ouvrages récents de tous niveaux ; il faut le lire jusqu'à sa fin pour voir, à travers les exemples, se dessiner une esquisse de ces nouveaux conflits.

NUIT D'ÉVASION

Souvenirs d'un prisonnier allemand en France 1914-1918

Auteur : Alexander Langsdorf
Éditions Pierre de Tailiac - 14,90 €

souvent des individus qui ne risquent rien, mais s'imaginent faire la guerre ou la justice en se conduisant de façon brutale (au minimum).

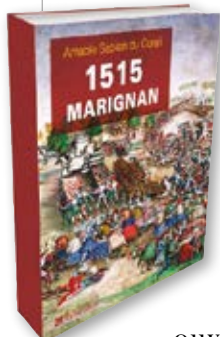
Ce livre est une charge féroce contre une certaine catégorie de Français. Ayant lu des livres à sujet symétrique, on constate que la bestialité est universelle, dans l'espace et le temps. Ce livre peut expliquer certains des comportements ultérieurs de nos ennemis de l'époque.

Le récit des cinq tentatives d'évasion d'un jeune prisonnier allemand en France, entre 1916 et 1919, surprendra plus d'un ! Les Allemands aussi cherchaient à s'évader comme les Français de l'autre côté du front.

Écrit à chaud en 1920, ce récit confirme un phénomène universel : les véritables combattants traitent en général convenablement leurs adversaires prisonniers. En revanche, à l'arrière, les gardiens qui n'ont pas combattu, sont trop

1515 MARIGNAN

Amable Sablon du Corail
Éditions Tallandier - 24,90 €



Tous les Français d'avant l'an 2000 connaissaient « Marignan 1515 », une bataille ici rétablie dans son histoire : l'année 1515 et son point culminant, la bataille de Marignan en Italie du Nord.

Lire ce livre est un vrai plaisir ; il s'agit d'une étude destinée à un large public comme l'on en fait encore trop rarement.

Que découvre-t-on donc dans cet ouvrage ? D'abord une description détaillée de la Suisse en formation difficile depuis presque deux siècles. Ensuite, les problèmes internes de l'Italie morcelée en principautés, voisines, hostiles et concurrentes. Enfin les grandes puissances européennes de l'époque, la France en tête, l'Espagne complexe, et le Saint Empire dans un état de transition avancée, tous essayant de faire face aux rois de France qui prétendent hériter du Royaume de Naples et surtout du duché de Milan, ce qui inquiète fortement leurs voisins.

L'auteur insiste avec raison sur un domaine encore négligé il y a peu de décennies : celui des ressources financières de chaque État. Ces ressources sont le fondement sur lesquels ils bâtissent leurs puissances militaires, comme aujourd'hui.

Enfin, la description des différents combattants, de leurs armes et des armées, est très fouillée comme on commence à le faire. Une seule critique : pour un spécialiste, la description de l'artillerie devrait être largement améliorée mais le lecteur ordinaire ne s'en rendra pas compte.

On arrive ainsi à 295 pages toutes instructives et à une première conclusion : après un mélange touffu de discussions diplomatiques, la bataille de Marignan aurait pu être évitée. Mais la confiance des protagonistes en leur propre valeur, les précipite vers une mêlée sanglante dont la description, à partir des sources connues, compte 40 pages.

Une conclusion détaillée termine le texte, et des notes, des compléments ainsi qu'une biographie fournie, complètent ce livre. Mais que le lecteur potentiel ne s'alarme pas, même si ce gros volume aurait pu faire l'objet de plusieurs ouvrages distincts, tout se lit facilement.

Ce livre exemplaire fera découvrir une époque complexe dont l'histoire se réduit trop souvent à quelques clichés : il est recommandé à tous.

L'INDUSTRIE FRANÇAISE DE DÉFENSE

Auteur : Claude Serfati
Éditions La documentation Française - 19,90 €

Le titre, *L'industrie française de défense*, annonce l'importance de l'ouvrage ; mais mémoire et ténacité sont nécessaires pour terminer sa lecture ! En échange, le lecteur passera de quelques notions sommaires à la connaissance d'un sujet très complexe.

D'abord l'industrie de défense repose sur plusieurs piliers : le niveau scientifique et technique des concepteurs, la capacité industrielle à tous les niveaux, enfin la volonté d'y consacrer les moyens nécessaires. Un État capable de bâtir puis de conserver ces piliers, devient relativement indépendant des facteurs extérieurs. Encore faut-il chercher les meilleures organisations possibles afin d'éviter le gaspillage des ressources, toujours trop faibles, et la volonté permanente de maintenir son industrie au niveau qui lui évitera de s'effondrer : les trous sont toujours difficiles à combler. À partir de ces principes, l'auteur examine pour la France :

- *L'industrie de défense dans l'économie nationale*, et son système d'organisation actuel ;
- *La puissance publique omniprésente*, et en particulier la programmation et les programmes par objet, tous décrétés par la puissance publique ;
- *La place centrale de l'innovation*,
- *Les dimensions internationales de l'industrie française*, et en particulier l'insertion dans le domaine européen et les exportations d'armes.

Le texte est complété par des tableaux de statistiques éloquentes et bien faits. On peut signaler par exemple celui de la p. 90 sur les délais de mise en œuvre de matériels majeurs : sa lecture se passe de commentaires.

Cet ouvrage permet de décoder les discours, officiels ou non, sur les industries de défense française et européenne.

LES CRIMES NAZIS LORS DE LA LIBÉRATION DE LA FRANCE (1944-1945)

Auteur : Dominique Lormier
Éditions du Cherche-midi - 17 €

Cet auteur prolifique – 101 livres en 28 ans – donne ici un résumé des exécutions et des massacres commis par les troupes nationales-socialistes allemandes et par leurs complices en 1944.

Ces faits ont déjà été relatés de nombreuses fois et il est bon de les rappeler encore aujourd'hui. Ce livre pourra donc intéresser ceux qui en ont peu entendu parlé.

Et aussi

**LES SCIENCES SOCIALES,
LA GUERRE ET L'ARMÉE**
Objets, approches, perspectives

Auteur : Bernard Boëne
Éditions PUPS - 22 €



Spécialiste mondialement reconnu de sociologie militaire, Bernard Boëne propose une analyse (préfacée par Jean Baechler) de la guerre et des forces armées vues sous le prisme des sciences sociales. L'auteur rappelle tout d'abord la place du monde militaire dans la société, de ses valeurs et de sa fonction en temps de paix comme en temps de guerre.

Cette présentation montre que la question – « Qu'est-ce que la guerre ? » – n'est d'ailleurs pas aussi vaine que l'on pourrait le croire à première vue.

L'ouvrage montre ensuite comment la connaissance des outils d'analyse permet, à la lumière du passé, de comprendre les évolutions des statuts des militaires, d'expliquer et d'accompagner les nouvelles modalités d'intervention dans le cadre de relations internationales bouleversées après la fin de la guerre froide et l'apparition globale du terrorisme.

Tout militaire d'active ou de réserve lira avec intérêt cet ouvrage qui devrait devenir un des ouvrages fondamentaux de la formation militaire supérieure dans le monde francophone.

[lu par LGL (H) Jean-Louis Trouillon, membre de l'ANOLiR]

**1914-1918
LE CLAIRON D'UN BEUCERON SONNE
LA FIN D'UNE IGNOBLE BOUCHERIE**

Auteurs : Michel Brice et Marie-France Saliège
Éditions Setéal - 18 €

Ouvrage pouvant être commandé chez Michel Brice :
24, avenue Renouard-Saint-Loup 28000 Chartres



Les auteurs, Marie-France Saliège et Michel Brice (chirurgien-dentiste en chef des armées) apportent leur contribution à la connaissance des combattants français qui partirent en août avec des illusions, subirent une vie douloureuse sur le Front, moururent ou survécurent ensuite dans des conditions pénibles.

Le sujet principal traité est celui d'un humble campagnard Beuceron qui, le 11 novembre 1918, sonna le premier « Cessez le Feu ». Les auteurs rappellent sa fin pénible et la vie de sa modeste famille à partir des documents qu'ils ont retrouvés.

Cet ouvrage restitue l'image de la guerre de 1914-1918 telle que l'a vécue la grande majorité de la population. Un homme de la « génération sans grand-père » et ayant vécu dans cette campagne d'avant 1950 s'y retrouve naturellement. Il est bon que ce genre d'étude conserve la mémoire de ces soldats.

Intéreativité

avec votre revue



Lorsque vous apercevez ce petit symbole dans l'une des pages de la revue, rendez-vous sur notre site Internet : **des documents, des informations et des photos complètent les articles publiés.**

→ <http://www.unor-reserves.fr>

→ Menu [Revue Armée & Défense]
puis
[Découvrir ce numéro]
et
[Les + de ce numéro]



L'Histoire comme vecteur de tourisme

Le Centenaire de la Grande Guerre et le 70^e anniversaire du Débarquement ont fait progresser la fréquentation des sites de mémoire en France.

Le patrimoine français issu des conflits contemporains est d'une densité et d'une diversité sans équivalent au monde.

Autour de ces sites s'est développée une nouvelle forme de tourisme appelée « Tourisme de mémoire ».

Cette nouvelle offre touristique connaît un nombre croissant de visiteurs depuis plusieurs années, au point que le ministère de la Défense est devenu le deuxième acteur culturel de l'État.

+ 42% DE VISITEURS EN 2014

Les chiffres de l'année 2014, année mémorielle exceptionnelle, sont des plus encourageants. Les 111 sites déjà enquêtés en 2013 ont accueilli plus de 10 millions de visiteurs – dont 1,5 M pour le seul musée de l'Armée à Paris – en 2014. Cela représente une augmentation de 42%.



© DR

Au total, les 133 sites enquêtés pour l'année 2014 ont attiré plus de 12 millions de visiteurs. Rien qu'en Normandie par exemple, les 28 sites mémoriels principaux ont vu leur fréquentation augmenter de 145% en 2014, passant de 2,3 millions de visiteurs à 5,6 millions.

À noter notamment, l'augmentation spectaculaire de la fréquentation de l'Historial de la Grande Guerre de Péronne qui a enregistré 89 353 visites entre janvier et septembre 2014, contre 75 420 sur la même période en 2013, soit une augmentation de +89%.



© DR

Parmi les autres bons chiffres, on peut noter une progression de +71,8% pour la Carrière Wellington dans le Nord-Pas-de-Calais (14 490 visiteurs contre 8 430 en 2013), et +80,85% pour le monument national/site du Hartmannswillerkopf, en Alsace : 33 621 visiteurs de juillet à septembre 2014 contre 18 590 l'année dernière pour la même période.



UN PUBLIC INTERNATIONAL

La mise en place du contrat de destination Centenaire de la Grande Guerre a par ailleurs démontré toute son utilité. Lancé il y a deux ans par Atout France avec les territoires concernés par le Front occidental, il a permis de doper la fréquentation internationale.

Outre, les visiteurs de proximité (Britanniques, Allemands, Belges, Néerlandais) qui étaient au rendez-vous, les professionnels du tourisme ont constaté une augmentation notable du nombre de visiteurs long-courrier (Canadiens, Américains, Australiens).

À titre d'exemple, les six sites majeurs^[1] de la Somme ont générés 721 496 visites entre le 1^{er} juillet 2013 et le 31 juin 2014, avec une moyenne de trois sites visités par touriste. 84,6% de ces visiteurs étaient internationaux, dont 57% Britanniques et 9% Australiens.

Il a aussi été constaté la présence de nouvelles nationalités (Suédois, Irlandais, Suisses) comme dans la Meuse.



[1] Mémorial Terre-Neuvien de Beaumont-Hamel, Mémorial de Thiepval, Trou de Mine à La Boisselle, Musée « Somme 1916 » d'Albert, Historial de la Grande Guerre de Péronne, Mémorial national Australien de Villiers Bretonneux.

Le maintien en conditions opérationnelles des matériels militaires

Question écrite n° 67973 (Assemblée nationale)

4 novembre 2014 - M. Claude de Ganay attire l'attention de M. le ministre de la Défense sur le rapport de la Cour des comptes sur le maintien en conditions opérationnelles des matériels militaires.

Dans ce rapport, la Cour préconise de prendre davantage en compte le MCO dès la phase de conception des matériels en renforçant le rôle des maintenanciers au-delà de ce qui est prévu dans l'instruction de conduite des programmes d'armement 1516. Il lui demande si le Gouvernement prévoit de suivre les recommandations de la Cour des comptes et de les mettre en œuvre prochainement.

Réponse publiée le 3 février 2015

La méthode selon laquelle sont réalisés les systèmes d'armes prévoit, dès l'origine des programmes, la mise en

œuvre d'une démarche de soutien logistique intégré visant à prendre en compte dans les choix de conception les besoins exprimés par les armées. Ces choix concernent à la fois les caractéristiques techniques des équipements et l'organisation étatique du soutien.

Les choix d'organisation ont en effet une incidence directe sur le volume des stocks de rechange, sur le niveau des effectifs des agents spécialisés dans la maintenance, ainsi que sur celui des rémunérations et des charges sociales correspondantes.

Pour exprimer ces besoins organisationnels, les responsables du soutien en service (RSS) sont présents au sein des équipes de programme intégrées dès leur constitution et sont en mesure de peser sur les décisions dès la phase de conception des matériels. À cet effet, l'état-major des armées et la direction générale de l'armement

ont conjointement défini le rôle des RSS en 2013 : améliorer l'expression du besoin en matière de soutien, vérifier la pertinence du concept et la stratégie d'acquisition du soutien et consolider la fiabilité de la planification financière.

Pour que le maintien en condition opérationnelle (MCO) soit encore mieux pris en compte dès la phase de conception des matériels, il est ainsi donné toute légitimité aux RSS et le dimensionnement de la ressource humaine des services de soutien est en voie d'adaptation afin que ces structures puissent participer activement aux travaux.

Le ministère de la Défense a donc bien pour ambition de concevoir ses équipements en appréhendant d'emblée le juste besoin de MCO. Dans ce contexte, le coût du soutien constitue un critère de choix en amont des futurs matériels. ■

Questions autour du conflit ukrainien

Question écrite n° 75110 (Assemblée nationale)

3 mars 2015 - M. Paul Salen attire l'attention de M. le ministre des Affaires étrangères et du développement international sur la confusion qui entoure le conflit ukrainien.

En effet, alors que les accords de Minsk 2 signés le 12 février 2015 devaient aboutir à un cessez-le-feu dans l'Est ukrainien ; sur le terrain, des échanges de tirs ont toujours lieu. Alors que Kiev et les rebelles ont annoncé la signature d'un accord portant sur le retrait des armes lourdes, les autorités ukrainiennes continuent d'essayer des attaques rebelles, d'autres offensives étant d'ailleurs à craindre au vu des renforcements opé-

rés par certaines troupes séparatistes. Cette confusion a provoqué la colère de John Kerry, secrétaire d'État américain, qui a déjà annoncé que des très graves sanctions économiques pourraient être prises à l'encontre de la Russie. En parallèle, Vladimir Poutine, président de la Fédération de Russie, continue d'apporter son soutien aux séparatistes prorusses à l'Est de l'Ukraine, tout en évitant la rupture totale avec la communauté internationale.

Aujourd'hui, se pose la question d'apporter un soutien plus important à l'Ukraine, notamment en matière d'armement ; l'équilibre des forces étant largement en sa défaveur. L'ampleur prise par cette crise, tout

comme les démonstrations de puissance russe, commence à soulever la crainte de certains pays européens, dont tout particulièrement la Pologne et les pays baltes. Aussi, il souhaiterait connaître la position du Gouvernement sur la situation ukrainienne et les solutions qu'il envisage de mettre en œuvre pour rétablir la paix en Ukraine.

Réponse publiée le 7 avril 2015

Le « Paquet de mesures pour la mise en œuvre de accords de Minsk »^[1] du 12 février, endossé par les chefs d'État et de Gouvernement en format « Normandie »^[2], a enclenché une désescalade sur le terrain.

Le cessez-le-feu tient globalement,

[1] Paquet de mesures en vue de l'application des Accords de Minsk : Cessez-le-feu immédiat et général dans certaines zones des régions ukrainiennes de Donetsk et de Louhansk ; Retrait par les deux parties de toutes les armes lourdes à des distances égales afin d'établir une zone de sécurité ; Suivi et vérification efficaces, par l'OSCE, du régime de cessez-le-feu et du retrait des armes lourdes ; libération et échange de l'ensemble des otages et des personnes retenues illicitement, etc.

[2] Le « format Normandie » est la configuration diplomatique adoptée pendant la Guerre du Donbass, et rassemblant l'Allemagne, la Russie, l'Ukraine et la France. Elle tire son nom d'une réunion semi-officielle ayant eu lieu le 6 juin 2014 lors de la célébration du Débarquement de Normandie.

[3] OSCE : Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe.

malgré des tensions récurrentes sur quelques points. D'après l'OSCE^[3], le nombre et l'intensité des tirs ont diminué. 206 prisonniers, en majorité des soldats ukrainiens, mais aussi des séparatistes, ont été libérés.

Les forces ukrainiennes et les séparatistes réalisent le retrait de leurs armes lourdes. Les réformes politiques ukrainiennes commencent à être lancées. Une commission constitutionnelle a été créée le 3 mars, en vue de mener une décentralisation en Ukraine. La situation économique est difficile. Les réserves de change sont au plus bas depuis 10 ans. La devise ukrainienne a perdu les deux tiers de sa valeur face au dollar en un an.

La France demeure pleinement mobilisée pour aider à rétablir la paix en Ukraine. Ceci passe, en premier lieu,

par la mise en œuvre du « Paquet de Minsk ». Depuis les négociations à Minsk les 11-12 février, le président de la République s'entretient de manière régulière avec ses homologues en format « Normandie ».

Le mécanisme de suivi pour la mise en œuvre du « Paquet de Minsk », au niveau des vice-ministres et des directeurs politiques des ministères des Affaires étrangères, s'est mis en place. La France et l'Allemagne y ont soutenu les messages de l'OSCE, en particulier un accès sans entrave des observateurs à l'ensemble des zones concernées.

La France a également appelé les parties à lancer un dialogue politique sur l'organisation d'élections locales et le futur statut du Donbass. Dans ce contexte, la France considère que la

livraison d'armes à l'Ukraine serait un facteur d'escalade. Au niveau macroéconomique, le second plan du FMI (17,5 Mds USD sur 4 ans), en complément de l'aide de 17 Mds USD pour 2014-2016, est un engagement fort de la communauté internationale, en premier lieu de l'UE, pour soutenir l'Ukraine.

Cette aide reste conditionnée à la mise en œuvre des réformes nécessaires, qui sont au cœur des attentes de la population ukrainienne. Quant aux sanctions, l'UE et la France ont déjà adopté des mesures significatives. Aujourd'hui, la mise en œuvre du « paquet de Minsk » est la priorité. Si les choses s'améliorent, il y aura un allègement des sanctions. Dans le cas contraire, elles seront renforcées. ■

Commémoration des combats du printemps 1940

Question écrite n° 74402 (Assemblée nationale)

24 février 2015 - M. François Cornut-Gentile alerte M. le secrétaire d'État, auprès du ministre de la Défense, chargé des anciens Combattants et de la mémoire, sur l'absence de réponse à la question écrite n° 54, près de trois ans après sa publication au *Journal officiel*. Le silence sur cette question portant sur les intentions du Gouvernement pour commémorer dignement les combats de mai-juin 1940 laisse supposer un traitement différencié des événements militaires du 20^e siècle par le Gouvernement, certains monopolisant les services de son ministère au détriment d'autres.

Concernant les combats du printemps 1940, les collectivités locales, notamment en Lorraine et en Champagne-Ardenne, s'évertuent à entretenir des lieux de mémoire comme les ouvrages de la ligne Maginot ou les stèles évoquant des combats à l'instar de ceux de Treix-Darmannes en Haute-Marne.

Aussi, il lui demande d'expliquer la sélection opérée par ses services concernant la commémoration des

événements militaires du 20^e siècle.

Afin de leur donner le retentissement qu'elles méritent et d'assurer leur médiatisation auprès du public, les commémorations organisées par l'État, au niveau national, suivent un rythme décennal. C'est dans ce contexte que s'est inscrit le 70^e anniversaire de la Résistance intérieure, de la Libération du territoire national et de la victoire contre le nazisme, qui a donné lieu à de multiples commémorations où de nombreux acteurs des événements historiques en cause pouvaient encore être présents.

Dans l'intervalle des anniversaires décennaux, le souvenir des événements historiques et de leurs acteurs est le plus souvent évoqué par les associations d'anciens combattants, les associations de mémoire ou par les collectivités territoriales. Telle devrait être la situation présidant au 75^e anniversaire des combats de la campagne de France de 1940.

Cependant, en dehors des anniversaires décennaux, le ministère de la Défense continue de rappeler l'engagement des soldats ayant participé

aux combats de mai-juin 1940. C'est ainsi que son site internet (www.cheminsdememoire.gouv.fr) invite le public à découvrir plusieurs lieux de mémoire tels que le village de Stonne (Ardennes) où d'après combats eurent lieu en mai 1940 entre la Wehrmacht et les blindés français, et le musée de mai-juin 1940 de Margut (Ardennes). Ce musée présente une collection d'objets privés et rend hommage aux héros qui s'opposèrent à l'avancée allemande en mai 1940.

Le site Internet précité comprend également des articles portant notamment sur les combats de la Loire de juin 1940 et les cimetières militaires de la campagne de France de 1940. (...) En tout état de cause, les combats de mai-juin 1940 occupent une place importante dans la mémoire de la Seconde Guerre mondiale, au même titre que les autres événements militaires de ce conflit, et la Journée nationale du 8 mai est l'occasion de rendre hommage à tous les soldats de l'armée française décédés pendant cette guerre, et donc d'honorer également ceux qui perdirent la vie lors de la campagne de France. ■

[Le drapeau mortuaire tricolore]

Ils ont écrit

La famille d'un ami réserviste honoraire, récemment décédé, s'est vue refuser le drapeau tricolore sur le cercueil du défunt par les pompes-funèbres. Pourtant, notre ami était chevalier de la Légion d'honneur et officier de l'Ordre national du Mérite. Il avait dignement servi la Défense et nos associations pendant de très longues années. Malgré nos protestations, les personnes des pompes-funèbres se sont retranchés derrière la réglementation. Pouvez-vous s'il vous plaît, nous la rappeler ?

Colonel (H) Etienne. S.

La réglementation sur ce point est en effet très stricte et nous vous proposons de lire la réponse du Secrétariat d'État, auprès du ministère de la défense, chargé des anciens combattants et de la mémoire, faite à un sénateur, publiée dans le JO-Sénat du 13 novembre 2014 :

« Hormis certaines situations liées aux conditions dans lesquelles sont rendus les honneurs funèbres militaires,

conformément aux dispositions des articles 45 et 48 du décret n° 89-655 du 13 septembre 1989 relatif aux cérémonies publiques, préséances, honneurs civils et militaires et de l'article 14 du décret n° 2004-1101 du 15 octobre 2004 relatif au cérémonial militaire, les personnes pouvant bénéficier du privilège de voir recouvrir leur cercueil d'un drapeau tricolore sont les anciens combattants titulaires de la carte du combattant, de la carte de combattant volontaire de la Résistance ou du titre de reconnaissance de la Nation (TRN), les réfractaires du service du travail obligatoire (STO) ayant obtenu la médaille commémorative française de la guerre 1939-1945 ainsi que les civils, fonctionnaires de la police nationale et sapeurs-pompiers, tués dans l'accomplissement de leur devoir et au cours de circonstances exceptionnelles.

Les titulaires de la médaille militaire, comme d'ailleurs les membres de l'ordre de la Légion d'honneur ou de l'ordre national du Mérite, ne peuvent donc se prévaloir de ce privilège qu'au titre d'une de ces catégories. Étendre cette prérogative à d'autres catégories de bénéficiaires ôterait tout caractère exceptionnel à cette marque hautement symbolique de reconnaissance de la Nation. »

[Intégration à l'École de guerre]

Ils ont écrit

Je souhaiterais connaître le nombre de stagiaires qui intègrent chaque année l'École de guerre et leur répartition par armées et grands service. Par ailleurs, connaissez-vous le nombre d'étrangers admis ?

Capitaine de corvette (R) Philippe. L.

Une promotion de l'École de guerre (EdG) s'élève environ à 300 stagiaires chaque année. Elle comporte environ deux tiers d'officiers français et un tiers d'officiers étrangers. À titre d'exemple, sur un total de 298 stagiaires de la 21^e promotion (2013-2014) baptisée « Ceux de 14 »,

on comptait 106 officiers étrangers, représentant 71 pays.

S'agissant des officiers français, chaque année définit annuellement le nombre de places nécessaires à la satisfaction de ses besoins organisationnels. Ainsi, la 21^e promotion comptait 192 officiers français dont 84 issus de l'armée de terre (près de 45%), 33 de l'armée de l'air, 28 de la marine nationale, 29 de la gendarmerie nationale et 18 des directions et services (SCA, DGA, SSA, SEA).



Insigne de la 21^e promotion de l'EdG « Ceux de 14 » (2013-2014).

Interactivité

avec votre revue



Lorsque vous apercevez ce petit symbole dans l'une des pages de la revue, rendez-vous sur notre site Internet : **des documents, des informations et des photos complètent les articles publiés.**



<http://www.unor-reserves.fr>



Menu [Revue Armée & Défense]

puis [Découvrir ce numéro]
et [Les + de ce numéro]



Communiqué aux associations

Votre adhésion permet à l'UNOR d'agir pour la cause des réserves et de vous en informer.

Soutien individuel des officiers de réserve en associations affiliées

2015 ⁽³⁾

Activités : 9 €

Communication : 16 €

Jeunes officiers de réserve en association

Recevez Armée & Défense pendant 3 ans pour le prix d'un abonnement annuel (16 €).

Consultez votre AOR



www.unor-reserves.fr

Le nouveau site Internet de l'UNOR

- toute l'actualité de la réserve opérationnelle et citoyenne
- l'actualité de la CIOR présidée par la France
- le réseau associatif dans toutes les régions, dans les DROM-COM et à l'étranger
- une source documentaire sans cesse enrichie
- les photos des grands moments de la réserve et de la Défense
- la Défense et le monde combattant
- Le portail des associations des réservistes Terre, Mer, Air, Gendarmerie, SSA, SEA

Interactivité avec votre revue

Lorsque vous apercevez ce petit symbole dans l'une des pages de la revue, rendez-vous sur notre site Internet : **des documents, des informations et des photos complètent les articles publiés.**

<http://www.unor-reserves.fr>

Menu → [Revue Armée & Défense]
puis → [Découvrir ce numéro]
et [Les + de ce numéro]

■ Bulletin d'abonnement ⁽¹⁾ ■ Changement d'adresse ⁽²⁾

Nom

(lettres CAPITALES, une lettre par case, une case entre deux mots)

Prénom

Adresse complète

Numéro - Résidence (RES) - Bâtiment (BAT) - Escalier (ESC) - Appartement (APP),
Rue - Avenue (AV) - Boulevard (BD) - Chemin (CH) - Lieu-dit (LD) - Boîte postale (BP)

Code postal

Commune - Pays et/ou secteur postal

■ Règlement par chèque bancaire

■ Bulletin et chèque de règlement à libeller et à expédier à :

Armée & Défense - UNOR - 12 rue Marie-Laurencin - 75012 Paris (France)

Tarif ⁽³⁾ pour 1 an	France	Etranger	Prix au numéro
Abonnement individuel	18 €	20 €	7,52 €

(1) Cochez la case souhaitée

(3) Décision de l'assemblée générale de l'UNOR du 21 mars 2009.

Signature

(2) Changement d'adresse : joindre votre dernière étiquette Armée & Défense ou

numéro abonné

date effective du changement d'adresse



ASUNOR

L'ASUNOR loue **deux appartements à Nice**, entièrement rénovés et équipés, proches du centre-ville et de la plage.



Le CLEMENCEAU

25 rue Clemenceau

4 personnes, 55m²,

2^e étage sur cour intérieure

<http://www.abritel.fr/location-vacances/p689934>



Le BOTTERO

20 rue Bottero

4 personnes, 45m²,

RDC avec jardin

<http://www.abritel.fr/location-vacances/p689932>

- 15%

pour les membres
d'une association
adhérente à l'UNOR